

Tendances sociales CANADIENNES

ÉTÉ 2006 No 81



ARTICLES DE FOND

Qui est religieux?

Maître de sa destinée

Troubles d'apprentissage

La fin du mariage

12 \$ au Canada • No 11-008 au catalogue



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Vous désirez

COMMUNIQUER

avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : cstsc@statcan.ca
Télécopieur : (613) 951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
7^e étage, immeuble Jean Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 267-6677
Télécopieur : 1 877 287-4369
Courrier postal : Statistique Canada, 120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 267-6677
Télécopieur : 1 877 287-4369
Internet : www.statcan.ca/english/IPS/Data/11-008-XIE.htm

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 263-1136
Internet : www.statcan.ca
Ligne ATS : 1 800 363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



TSC

Rédactrice en chef

Susan Crompton

Rédacteurs

Warren Clark

Assistant à la recherche

Gilbert Mansour

Gestionnaire de la production

Cynthia Fortura

Services à la clientèle/Diffusion

Alex Solis

Révisure en chef de la
version française

Ginette Lavoie

Direction artistique et impression

Division de la diffusion

Statistique Canada

Conception

Services de créativité

Statistique Canada

Comité de revue

Rosemary Bender, Monica Boyd,

John Jackson

Remerciements

R. Baillargeon, P. Beaupré,

M. Boudreault, M. Desjardins,

F. Jones, A. Milan, G. Mori,

E. Thomas

Tendances sociales canadiennes

Juin 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)ISSN 1481-1642
(Version électronique)

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

2 Les Canadiens et la religion

par Warren Clark et Grant Schellenberg

10 Assumer son destin : perceptions de la maîtrise de sa destinée

par Anne Milan

18 Troubles d'apprentissage et altruisme, anxiété et comportements agressifs chez les enfants

par Anne Milan, Feng Hou, et Irene Wong

26 Jusqu'à ce que la mort nous sépare? Le risque de dissolution du premier et du deuxième mariage au Canada

par Warren Clark et Susan Crompton

Aussi dans ce numéro

39 Indicateurs sociaux — population active et scolarité

40 Plan de leçon : « Assumer son destin : perceptions de la maîtrise de sa destinée »

Les Canadiens et la religion

par Warren Clark et Grant Schellenberg

On a beaucoup discuté de la question, à savoir si le Canada devient de plus en plus sécularisé. Nombreux sont ceux qui soutiennent que la religion institutionnelle a moins d'influence sur la société canadienne. En tout cas, les taux de participation religieuse entre la fin des années 1940 et la fin des années 1990 ont baissé de manière significative, alors que le pourcentage de la population n'ayant aucune appartenance religieuse a augmenté. Mais est-ce que cela signifie qu'on assiste à l'appauvrissement des croyances religieuses, en supposant que les taux de participation baissent parce que les gens n'ont plus la foi qui les pousse à assister à des services religieux? Reginald Bibby, une autorité en matière de recherches sociales, affirme que certains ont eu tort de prédire l'effondrement de la religion au Canada car, à son avis, les gens ont encore des besoins spirituels¹.

Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) et de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002 afin de suivre l'évolution des pratiques religieuses des Canadiens, de connaître leurs opinions à ce sujet, et d'identifier ceux qui sont les plus susceptibles de faire partie d'un groupe religieux. Un indice de religiosité a été établi en se fondant sur l'appartenance religieuse, la fréquence de la participation à des services religieux, la fréquence des pratiques religieuses privées et l'intérêt du répondant pour la religion.

Le déclin du sentiment religieux : appartenance et participation

Depuis le milieu des années 1980, l'Enquête sociale générale (ESG), menée auprès de Canadiens par Statistique Canada, fournit des données sur leur appartenance religieuse² et sur la fréquence de leur participation à des services religieux. Ces deux questions constituent les deux premières dimensions de la religiosité dont il est question dans le présent article. Il est évident que ces dimensions, qui mesurent en partie le niveau de religiosité, sont moins populaires depuis les vingt dernières années.

Entre 1985 et 2004, la proportion de Canadiens de 15 ans et plus déclarant n'avoir aucune appartenance religieuse a augmenté de sept points de pourcentage, passant de 12 % à 19 %³. De plus, la part des Canadiens

n'ayant pas assisté à des services religieux durant la dernière année a augmenté, bien que ceux-ci aient déclaré avoir une appartenance religieuse (19 % à 25 %). Regroupées, la proportion de Canadiens adultes qui n'ont aucune appartenance religieuse ou de ceux qui en ont une mais qui n'assistent pas à des services religieux est passée de 31 % à 43 % au cours de cette période.

Cette tendance à la hausse était évidente chez tous les groupes d'âge et dans toutes les régions du pays, bien que les jeunes et les Britannico-Colombiens étaient les plus susceptibles d'avoir des liens fragiles avec les organismes religieux. En effet, en 2004, plus de la moitié des Canadiens de 15 à 29 ans et presque 60 % des Britannico-Colombiens n'avaient aucune appartenance religieuse ou n'assistaient à aucun service religieux.

TSC

Appartenance et participation religieuses chez les Canadiens de 15 ans et plus

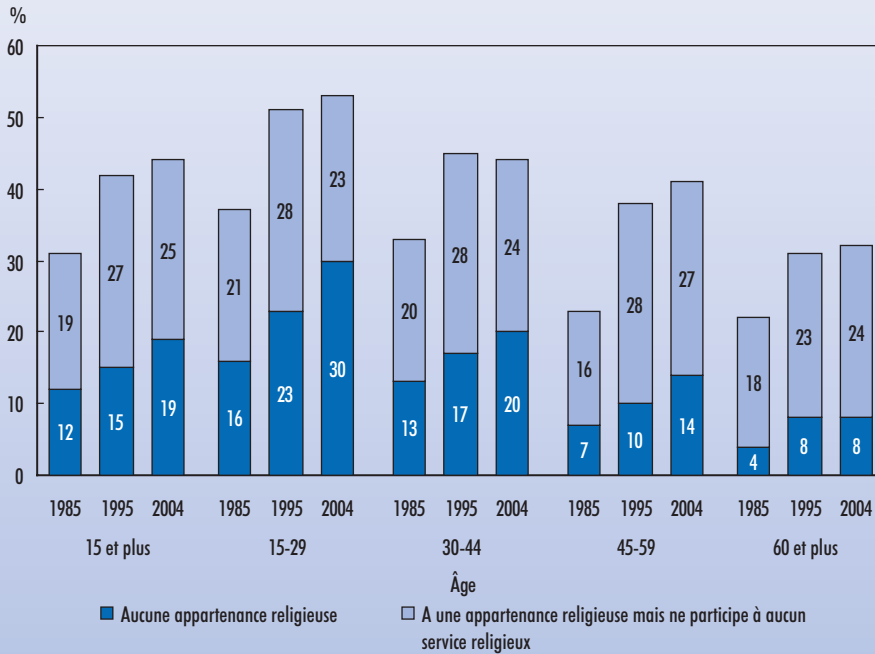
	1985	1990	1995	2000	2004	Différence entre 1985 et 2004
	%					
Population âgée de 15 ans et plus	100	100	100	100	100	...
Aucune appartenance religieuse	12	12	15	20	19	7
Fréquence de participation						
Aucune participation au cours des 12 derniers mois	19	23	27	21	25	5
Rarement ¹	28	28	24	28	25	-3
Au moins une fois par mois	41	37	33	31	32	-9

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Assiste à des services religieux, mais seulement quelques fois par année ou moins souvent.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Les jeunes adultes sont plus enclins à n'avoir aucune appartenance religieuse



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

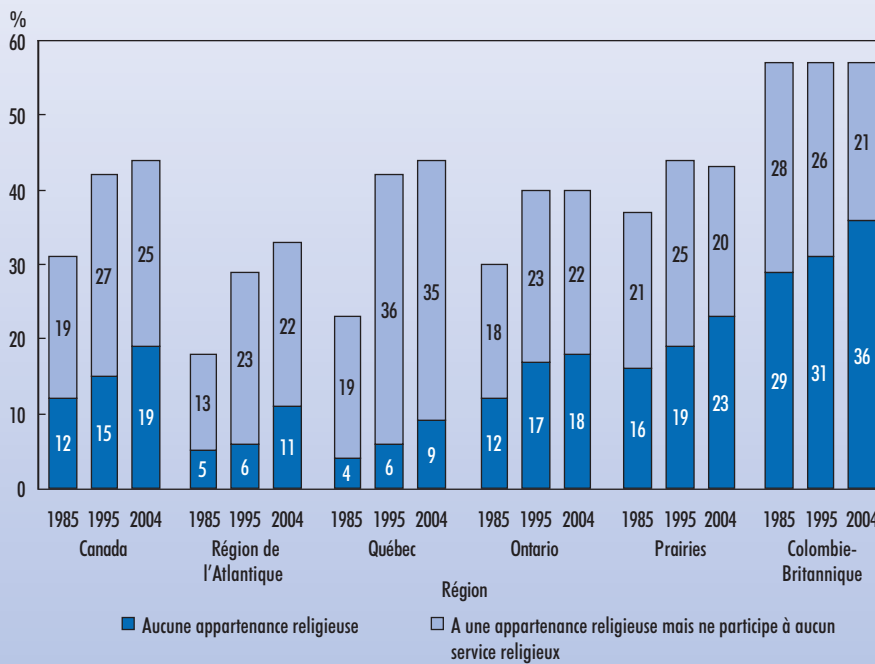
Depuis 1985, il se dégage également une divergence de plus en plus marquée pour ce qui est des comportements religieux en public des immigrants et des personnes nées au Canada. Le pourcentage de personnes de 15 à 29 ans nées au Canada n'ayant aucune appartenance religieuse ou ne participant à aucun service religieux est passé de 33 % en 1985 à 48 % en 2004. Par contre, le pourcentage d'immigrants de ce même groupe d'âge a peu changé, ayant baissé de 36 % à 35 %⁴. À tous égards, les comportements religieux en public des personnes nées au Canada et à l'étranger sont devenus de plus en plus différents, bien que cette divergence dissimule une très grande diversité pour ce qui est des niveaux de religiosité parmi les immigrants provenant des différentes régions du monde.

La moitié des Canadiens adultes choisissent de participer seuls et régulièrement à des activités religieuses

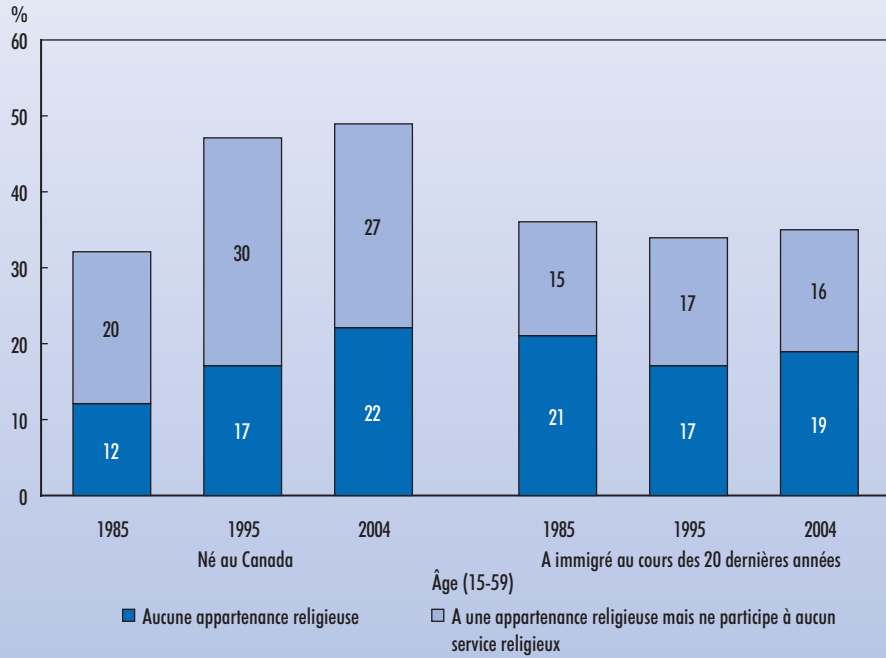
Les comportements religieux en public, l'appartenance religieuse et la participation ont connu une baisse chez la plupart des groupes d'âge. Cependant, ces dimensions ne mesurent qu'un seul aspect de la religiosité des gens. Pour avoir une idée plus précise, nous avons examiné les comportements privés comme la prière, la méditation, l'adoration et la lecture de textes sacrés⁵. Bien que certains Canadiens aient peu de liens sinon aucun avec des organismes religieux, les données de l'EDE de 2002 révèlent qu'ils se livrent à ces pratiques religieuses privées, que ce soit à la maison ou en d'autres endroits.

Environ le tiers (32 %) seulement des Canadiens adultes assistent à des services religieux au moins une fois par mois, mais plus de la moitié (53 %) se consacrent seuls à des activités religieuses au moins une fois par mois. Alors que 11 % se livrent seuls à des activités religieuses quelques fois par année, 18 % n'en pratiquent aucune. Cette question n'a

Les Britanno-Colombiens sont les moins enclins à avoir une appartenance religieuse ou à assister à un service religieux



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

pas été posée aux personnes qui ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse (17 %).

Comme pour la participation religieuse, la probabilité de se livrer tout seul à une activité religieuse prédomine chez les gens plus âgés. Dans le même ordre d'idées, les habitants de la région de l'Atlantique sont les plus susceptibles de pratiquer de telles activités, alors que les Britanno-Colombiens sont les moins susceptibles de le faire. Les immigrants sont davantage enclins à se consacrer à de telles activités que les personnes nées au Canada.

Comme il fallait s'y attendre, les personnes qui assistaient plus souvent à des services religieux étaient aussi celles qui étaient le plus susceptibles de se livrer à des pratiques religieuses personnelles. En fait, 75 % des Canadiens qui participaient au moins une fois par mois à des services religieux se livraient aussi chaque semaine à des pratiques religieuses privées.

Ce qui frappe davantage, c'est le grand nombre de Canadiens qui assistent peu souvent ou jamais à des services religieux, mais qui se livrent tout de même régulièrement à des pratiques religieuses privées. Parmi ceux qui ont assisté peu souvent à des services religieux au cours de la dernière année, 37 % se sont livrés seuls à des pratiques religieuses hebdomadaires. Parmi ceux qui n'ont assisté à aucun service religieux au cours de la dernière année, 27 % se sont livrés seuls à des pratiques religieuses hebdomadaires. Dans l'ensemble, ce groupe d'adultes — qui se sont livrés régulièrement à des pratiques religieuses privées, mais qui assistent rarement ou jamais à des services religieux — représentent 21 % de la population adulte.

Cette tendance était davantage courante chez les Canadiens plus âgés. Parmi les Canadiens qui n'ont jamais assisté à un service religieux, 45 % de ceux qui avaient 60 ans et plus se sont livrés à des activités

religieuses personnelles, comparativement à 27 % de ceux qui avaient de 15 à 29 ans. La participation religieuse est répandue chez les gens dans la soixantaine, mais elle décline au fur et à mesure qu'ils vieillissent en raison de facteurs tels que la maladie, l'invalidité et l'accès aux transports. Mais malgré ces obstacles, les personnes âgées conservent leurs attitudes et leurs croyances religieuses, et elles continuent de se livrer à des pratiques religieuses privées⁶.

Est-ce que la religion est importante pour les Canadiens?

Pour aller au-delà des activités religieuses pratiquées en public et en privé pour mesurer la religiosité, on peut ajouter une quatrième dimension afin de représenter le niveau d'importance de la religion dans la vie des gens. Dans l'ensemble, 44 % des Canadiens accordent une grande importance à la religion dans leur vie⁷. Encore une fois, cette mesure est associée à l'âge, à la région de résidence, au statut d'immigration et à la fréquence des pratiques religieuses en public et en privé.

Presque la moitié (45 %) des Canadiens adultes qui n'assistent pas régulièrement à des services religieux, mais qui se livrent seuls à des pratiques religieuses au moins une fois par mois, accordent une grande importance à leur religion. Ce pourcentage semble indiquer qu'un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens adultes accordent une grande importance à la religion que ne le laissent supposer les simples résultats sur la participation. Comme il fallait s'y attendre, les personnes qui assistent régulièrement à des services religieux et qui se livrent toutes seules à des pratiques religieuses sont les plus susceptibles d'accorder une grande importance à la religion (87 %). Toutefois, seulement 15 % des personnes qui assistent rarement ou jamais à des activités religieuses, en public ou en privé, accordent une grande importance à la religion.

	Fréquence des pratiques religieuses privées					Total
	Une fois par semaine	Une fois par mois	Quelques fois par année ¹	Aucune au cours des 12 derniers mois	Aucune religion	
	%					
Total	43	11	11	18	17	100
Hommes	34*	10	13*	23*	20*	100
Femmes	51	11	10	14	15	100
Âge						
15 à 29 ans	32*	12	12	19	25*	100
30 à 44 ans	39	11	12	19	19	100
45 à 59 ans	44*	10*	11	19	15*	100
60 et plus	58*	9*	8*	17	9*	100
Région ou lieu de résidence						
Région de l'Atlantique	48	13	13	19	8*	100
Québec	43	11	14	24*	7*	100
Ontario	44	11	10	17	17	100
Prairies	41	11	10	16	22*	100
Colombie-Britannique	35*	8*	8	14*	36*	100
Statut d'immigration						
Né au Canada	40	11	12	20	17	100
A immigré avant 1982	51*	8*	8*	17*	16	100
A immigré entre 1982 et 2001	50*	9*	8*	12*	21*	100
Fréquence de la participation à des rencontres ou à des services religieux						
Au moins une fois par mois	75	13	5	6	...	100
Rarement	37*	17*	25*	21*	...	100
Pas au cours des 12 derniers mois	27*	8*	13*	51*	...	100
Aucune appartenance religieuse	100	100

1. Participe à des services religieux, mais seulement quelques fois par année ou moins souvent.

* Différence significative par rapport au groupe témoin en italique ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

Indice de religiosité

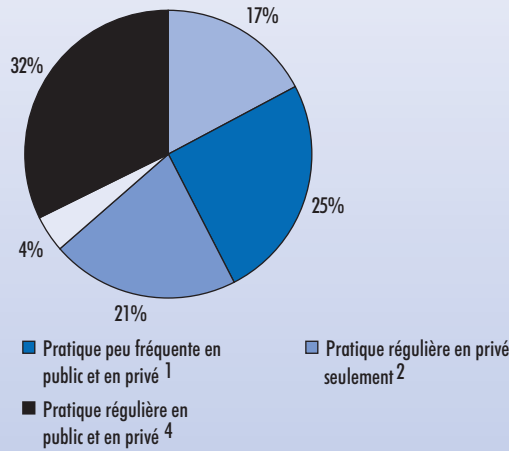
Finalement, les quatre dimensions de la religiosité — l'appartenance, la participation, les pratiques personnelles et l'importance de la religion — peuvent être combinées en un « indice de religiosité » d'addition simple^{8,9}. Les gens peuvent assister à des services religieux ou choisir des confessions religieuses pour faire plaisir à leurs proches. Un indice qui révélerait aussi l'importance de la religion et des pratiques religieuses personnelles pourrait donc constituer un meilleur indicateur de la religiosité.

Les personnes n'ayant aucune appartenance religieuse ont obtenu un résultat de 0, alors que celles qui en ont une ont obtenu un résultat allant de 1 à 13. Un résultat de 1 indique que la personne n'assiste à aucun service religieux, ne se livre à aucune pratique religieuse privée et n'accorde aucune importance à la religion. Un résultat de 13 indique que la personne assiste à des services religieux au moins une fois par semaine, se livre à des pratiques religieuses privées au moins une fois par semaine et accorde une

grande importance à la religion. Pour simplifier l'analyse de la religiosité, les Canadiens ont été regroupés en trois grandes catégories selon leur indice de religiosité (faible : 0 à 5; moyen : 6 à 10; élevé : 11 à 13). Le groupe composé de personnes dont la religiosité est faible comprend celles qui n'ont aucune appartenance religieuse.

D'après ces critères, 40 % des Canadiens présentent un faible niveau de religiosité, 31 % sont modérément religieux et 29 % sont très religieux. Encore une fois, la religiosité est à

Environ un adulte sur cinq participe peu fréquemment ou jamais à un service religieux, mais entreprend une pratique religieuse privée de façon régulière



1. Pratique peu fréquente en public et en privé - assiste rarement ou jamais à des services religieux ou ne se livre seul à aucune pratique religieuse.
2. Pratique régulière privé - assiste rarement ou jamais à des services religieux, mais se livre tout seul à des pratiques religieuses au moins une fois par mois.
3. Pratique régulière en public - assiste à des services religieux au moins une fois par mois, mais se livre rarement ou jamais seul à des pratiques religieuses.
4. Pratique régulière en public et en privé - assiste à des services religieux et se livre tout seul à des pratiques religieuses au moins une fois par mois.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

son plus faible chez les jeunes et à son plus fort chez les personnes plus âgées. Les hommes sont aussi nettement plus susceptibles que les femmes de présenter un faible niveau de religiosité. Au Canada, c'est surtout en Colombie-Britannique que l'on enregistre de faibles niveaux de religiosité. Tout porte à croire que la prévalence des minorités visibles chinoises en Colombie-Britannique contribue au faible niveau de religiosité dans cette province, puisque ces niveaux (tels qu'ils sont mesurés ici) sont faibles chez ces groupes et que ces minorités sont plus nombreuses en Colombie-Britannique que dans les autres provinces. Ces minorités contribuent en partie au faible niveau de religiosité chez les Britanno-Colombiens, mais les minorités non visibles constituent le plus grand facteur à cet égard. Les minorités non visibles de cette province sont une fois et demie aussi

Importance de la religion, Canada, 2002

Importance de la religion pour les répondants¹

	Importance de la religion				Total
	Grande	Moyenne	Faible	Aucune religion	
	%				
Total	44	20	19	17	100
Hommes	36*	21	23*	20*	100
Femmes	51	20	14	15	100
Âge					
15 à 29 ans	34*	20*	22	25*	100
30 à 44 ans	39	23	20	19	100
45 à 59 ans	43*	22	20	15*	100
60 et plus	62*	16*	13*	9*	100
Région de résidence					
Région de l'Atlantique	54*	22	17	8*	100
Québec	41*	26*	26*	7*	100
Ontario	47	19	16	17	100
Prairies	42*	19	17	22*	100
Colombie-Britannique	34*	15*	15	36*	100

Importance de la religion pour les répondants¹

	Importance de la religion				Total
	Grande	Moyenne	Faible	Aucune religion	
	%				
Statut d'immigration					
Né au Canada	40	22	21	17	100
A immigré avant 1982	55*	15*	15*	16	100
A immigré entre 1982 et 2001	57*	12*	10*	21*	100
Pratiques religieuses					
Participation à des services religieux	Pratiques religieuses privées				
Au moins une fois par mois	87	11	2	...	100
Au moins une fois par mois	60*	27*	12*	...	100
Rarement ou jamais	45*	36*	18*	...	100
Rarement ou jamais	15*	31*	54*	...	100
Aucune religion	100	100

1. L'importance de la religion, aux yeux des répondants, se mesure sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « pas du tout important » alors que 5 est « très important ». Une grande importance est définie par un résultat de 4 ou 5, une importance moyenne par un résultat de 3, et une faible importance par un résultat de 1 ou 2. Cette question n'a pas été posée à ceux qui ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse.

* Différence significative par rapport au groupe témoin en italique (p < 0,05).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

	Niveau de religiosité			Total
	Faible (0 à 5)	Moyen (6 à 10)	Élevé (11 à 13)	
	%			
Total	40	31	29	100
Hommes	48*	28*	24*	100
Femmes	32	33	35	100
Âge				
15 à 29 ans	48*	30*	22*	100
30 à 44 ans	43	32	25	100
45 à 59 ans	39*	31	30*	100
60 et plus	26*	30*	44*	100
Région de résidence				
Région de l'Atlantique	29*	35*	36	100
Québec	39*	37*	24*	100
Ontario	37	30	33	100
Prairies	42*	28*	31	100
Colombie-Britannique	54*	22*	25*	100
Statut d'immigration				
Né au Canada	41	32	26	100
A immigré avant 1982	33*	27*	40*	100
A immigré entre 1982 et 2001	34*	25*	41*	100
Religion des parents				
Même religion pour les deux parents	32	34	33	100
Parents de religions différentes	50*	28*	22*	100
Aucun parent religieux	85*	6*	10*	100

* Différence significative par rapport au groupe témoin en italique ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

susceptibles que les minorités non visibles de l'Ontario de présenter un faible niveau de religiosité (57 % par rapport à 38 %).

Ce niveau de religiosité exprimé par les Canadiens est associé au passé religieux de leurs parents. Parmi ceux dont les parents n'avaient aucune appartenance religieuse, 85 % présentaient un faible niveau de religiosité et 10 %, une religiosité élevée. Par contre, parmi ceux qui ont déclaré que leurs deux parents avaient les mêmes antécédents religieux, 32 % présentent un faible niveau de religiosité et 33 %, un haut niveau de religiosité. Ces pourcentages correspondent à ceux publiés

dans le cadre d'autres études et dans lesquelles on démontre que les parents religieux sont les plus susceptibles de transmettre leurs croyances religieuses à leurs enfants; cette situation est plus fréquente lorsque les deux parents pratiquent la même religion¹⁰.

Environ 4 immigrants sur 10 (41 %) arrivés au Canada entre 1982 et 2001 ont un niveau élevé de religiosité, comparativement à 26 % des personnes nées au Canada. Cependant, il y a une variation considérable des niveaux de religiosité entre les immigrants provenant des différentes régions du monde. Les niveaux élevés de religiosité sont

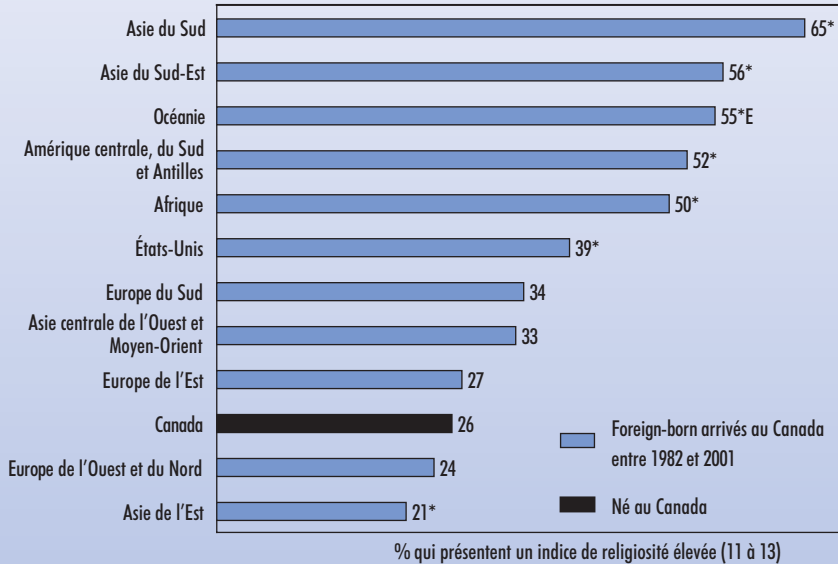
plus courants chez les immigrants de l'Asie du Sud (par exemple l'Inde et le Pakistan), de l'Asie du Sud-Est (par exemple les Philippines) ainsi que des Antilles et de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Par contre, les niveaux élevés de religiosité sont les moins courants chez les immigrants de l'Asie de l'Est (comme la Chine et Hong-Kong), de l'Europe de l'Ouest et du Nord (comme la France et le Royaume-Uni) et de l'Europe de l'Est (comme la Hongrie).

Résumé

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à une hausse de la proportion de la population qui déclare n'avoir aucune appartenance religieuse et une baisse de celle qui déclare assister à des services religieux une fois par mois ou une fois par semaine. Toutefois, cette baisse de la participation peut surestimer l'ampleur de la sécularisation au Canada, puisqu'une proportion considérable de Canadiens n'assistent pas aux services religieux mais qu'ils se livrent seuls à des activités religieuses. Dans le même ordre d'idées, certains Canadiens qui n'assistent pas à des services religieux croient quand même que la religion a une grande importance dans leur vie, ce qui peut signifier que les taux de participation ont peut-être diminué, mais que bon nombre de Canadiens continuent de pratiquer leur religion en privé.

Conformément aux études précédentes, les jeunes adultes sont le groupe qui présente le plus faible taux d'adhésion aux religions organisées. Cependant, même en tenant compte d'autres formes de comportements religieux, presque la moitié des Canadiens de 15 à 29 ans présentent un faible niveau de religiosité. Dans le même ordre d'idées, la plupart des habitants de la Colombie-Britannique présentent un faible niveau de religiosité, qu'il soit mesuré selon la participation, les pratiques personnelles ou l'importance accordée à la religion. Il semble aussi y avoir une importante variation en

Lieu de naissance



E À utiliser avec prudence (variable d'échantillonnage élevée).

* Différence significative par rapport à l'estimation pour les personnes nées au Canada (p<0,05).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

8. L'indice de religiosité est obtenu en ajoutant un point de chacun des groupes du tableau suivant (dimensions de religiosité). La question sur les autres dimensions de la religiosité n'a pas été posée aux personnes qui ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse; ces personnes présentent donc un indice de « 0 ». Par exemple, l'indice de religiosité pour une personne qui pratique une religion (ajoutez 1), qui ne participe à aucun service religieux (ajoutez 0), qui pratique toute seule une activité religieuse au moins 1 fois par mois (ajoutez 3) et qui considère que le niveau d'importance de la religion pour cette personne est de 1 (ajoutez 1) serait de 1 + 0 + 3 + 1 = 5, qui se trouve dans la catégorie faible.

Appartenance religieuse

Aucune appartenance (0)

Pratique une religion (1)

Participation religieuse

Pas du tout (0)

Une ou deux fois par année (1)

Au moins trois fois par année (2)

Au moins une fois par mois (3)

Au moins une fois par semaine (4)

Fréquence des activités religieuses pratiquées seul(e)

Pas du tout (0)

Une ou deux fois par année (1)

Au moins trois fois par année (2)

Au moins une fois par mois (3)

Au moins une fois par semaine (4)

Importance de la religion

Pas du tout important (0)

(1)

(2)

(3)

Très important (4)

9. Les dons en temps et en argent aux organisations religieuses n'ont pas été considérés par l'EDE, mais ils peuvent constituer des dimensions importantes de religiosité.

10. Reginald W. Bibby, « The persistence of Christian religious identification in Canada », *Canadian Social Trends*, n° 44, printemps 1997, p. 24 à 28; Darren E. Sherkat et Christopher G. Ellison, « Recent developments and current controversies in the sociology of religion », *Annual Review of Sociology*, vol. 25, n° 1, 1999, p. 363 à 394.

ce qui a trait à la religiosité des immigrants. En effet, on associe la religiosité des immigrants aux traditions religieuses de leur pays de naissance, lesquelles peuvent être grandement différentes des traditions religieuses des personnes nées au Canada.

Grant Schellenberg et Warren Clark sont analystes

principaux à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Reginald W. Bibby, « Restless Gods — The renaissance of religion in Canada », Toronto, Stoddart Publishing, 2002, p. 58 à 59.
2. Par exemple : catholique, anglicane, luthérienne, juive, musulmane ou bouddhiste.

3. Le recensement indique que 4 % en 1971, 7 % en 1981, 12 % en 1991 et 16 % en 2001 des personnes de 15 ans et plus ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse.
4. Cette comparaison se limite aux immigrants qui sont arrivés au Canada au cours de la période de 20 ans s'étalant de 1982 à 2001.
5. Marie Cornwall et coll., « The dimension of religiosity: A conceptual model and an empirical test. » *Review of Religious Research*, vol. 27, n° 3, 1986, p. 226 à 244.
6. Phillip A. Broyles et Cynthia K. Drenowsky, « Religious attendance and the subjective health of the elderly. », *Review of Religious Research*, vol. 34, n° 2, 1992, p. 152 à 160.
7. Un niveau élevé d'importance se définit par un résultat de 4 ou 5 sur une échelle de 5, 1 correspondant à « pas du tout importante » et 5 à « très importante ». Cette question n'a pas été posée aux personnes qui ont déclaré n'avoir aucune appartenance religieuse.

Presque chaque année depuis 1985, l'Enquête sociale générale (ESG) menée par Statistique Canada a servi à interviewer des adultes de 15 ans et plus qui habitent dans des ménages privés des dix provinces canadiennes. L'ESG a permis de recueillir des données sur l'appartenance religieuse et la fréquence de la participation à des services religieux (sans compter les occasions spéciales comme les mariages, les funérailles et les baptêmes). Dans le présent article, on s'inspire des données de l'ESG pour dégager les tendances par rapport aux taux de participation religieuse chez les adultes et au pourcentage de la population adulte n'ayant aucune religion.

Avant 2003, on demandait aux répondants à l'ESG qui déclaraient pratiquer une religion à quelle fréquence ils assistaient à des services religieux. À partir de 2003, on a demandé aux répondants à l'ESG qui déclaraient pratiquer une religion à quel point leurs croyances religieuses ou spirituelles influençaient sur la façon de vivre leur vie. À ceux qui déclaraient que leurs croyances religieuses n'avaient aucune importance, nous n'avons pas demandé à quelle fréquence ils assistaient à des services religieux, ceci afin de réduire le fardeau de réponse. En théorie, cela signifie que les taux de participation avant et après 2003 sont différents, mais une comparaison des taux de 2003 et de 2004 avec ceux de 2000 et de 2001 démontre que la différence est très faible, ce qui donne à penser que les questions remaniées ont eu une incidence minimale.

On a aussi posé la question suivante aux répondants à l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002¹ : « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous pratiqué seul(e) une activité religieuse? Il peut s'agir de prière, de méditation et d'autres formes d'adoration, à la maison ou dans d'autres lieux. » Les données n'ont pas été recueillies sur les croyances particulières individuelles ou sur les types d'activités religieuses spécifiques qu'ils ont entrepris². On a également demandé aux répondants : « Sur une échelle de 1 à 5, 1 correspondant à "pas du tout importante" et 5 à "très importante", à quel point votre religion est-elle importante pour vous? Encore une fois, 1 correspond à "pas du tout importante" et 5 à "très importante". » À ceux qui ont déclaré n'avoir aucune religion, nous n'avons pas demandé s'ils pratiquaient des activités religieuses seuls ou si la religion était importante pour eux, probablement parce qu'ils ne pratiquaient aucune activité religieuse ou parce que la religion n'était pas importante pour eux. Toutefois, cela ne signifie pas que ceux qui n'ont aucune appartenance religieuse ne sont pas intéressés par les questions spirituelles ou qu'ils ne peuvent pas être très intéressés par la croissance et les philosophies spirituelles.

1. L'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 s'adressait à la population non autochtone de 15 ans et plus seulement.
2. Les questions de l'Enquête sociale générale (ESG) et de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) sur la fréquence de la participation à des services religieux sont formulées différemment. La question posée aux répondants de l'ESG était la suivante : « En excluant les occasions spéciales (p. ex. les mariages, les funérailles ou les baptêmes), combien de fois avez-vous assisté à un service religieux ou à une célébration du culte dans les 12 derniers mois? ». La question posée aux répondants de l'EDE était la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous participé à une activité religieuse ou assisté à un service religieux avec d'autres personnes, autrement que pour des événements comme un mariage ou des funérailles? ». En bref, les questions de l'EDE touchaient une gamme un peu plus variée d'activités religieuses (c.-à-d. des activités religieuses ou des services ou cultes religieux) que celles de l'ESG. Par conséquent, les résultats de l'EDE en ce qui a trait aux Canadiennes et aux Canadiens qui assistent à des services ou à des cultes religieux sur une base mensuelle sont légèrement plus élevés (37 % par rapport à 31 %).

Assumer son destin : perceptions de la maîtrise de sa destinée

par Anne Milan

La plupart des gens vivent des moments où ils sentent que leur vie se déroule selon ce qu'ils avaient prévu, alors qu'à d'autres moments, il semble que rien ne va comme ils le voudraient. Dans ces situations, ils peuvent sentir qu'ils maîtrisent complètement leur destinée et considérer leurs réussites — ou même leurs échecs — comme l'aboutissement de leurs propres efforts et habiletés. Ils peuvent également se sentir dépassés par certains aspects de leur vie et croire que le destin, la chance ou un être tout-puissant joue un rôle important dans la façon dont leur vie se déploie.

Le concept de maîtrise fait référence à la perception de contrôle que croit avoir un individu sur sa propre vie. Bon nombre de facteurs peuvent influencer sur la façon dont une personne réagit à des événements et sur l'évaluation du rôle qu'elle joue dans la société ainsi que sur les dénouements futurs. Bien sûr, il y a des situations plus importantes à l'échelle nationale ou internationale qui dépassent le contrôle des individus, par exemple les cycles commerciaux de l'économie ou les désastres naturels. Cependant, les gens qui considèrent avoir un haut niveau de contrôle « se sentent efficaces dans leur propre vie »¹ et sont susceptibles « d'accumuler des ressources et de développer des compétences et des habitudes leur permettant de prévenir les problèmes

qu'ils peuvent éviter et d'atténuer les conséquences des problèmes inévitables »². Cette perception, en retour, peut contribuer à produire un effet réciproque entre les réalisations et le sentiment de maîtriser sa destinée qui pourrait avoir une incidence sur de nombreux aspects de la vie d'une personne.

Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003 pour évaluer la mesure selon laquelle les Canadiens de 15 ans et plus sentent qu'ils maîtrisent leur destinée ou en sont responsables. Une échelle de maîtrise a été utilisée aux fins de l'analyse; elle est composée de sept indicateurs mesurant les éléments tels que le contrôle que croit avoir le répondant sur ce qui lui arrive dans la vie, sa capacité de résoudre les problèmes, son sentiment d'impuissance et sa capacité de réaliser des objectifs. On a également conçu un modèle statistique permettant d'examiner comment un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques, familiales et économiques ainsi que certaines caractéristiques se rapportant à la collectivité et au mieux-être influent sur le sentiment de contrôle personnel d'un répondant.

Indicateurs de maîtrise de sa destinée

En général, les Canadiens sentent qu'ils sont raisonnablement en contrôle des circonstances dans

lesquelles ils se trouvent. Selon les données de l'ESG, le pointage moyen est de 18,8 sur une échelle de 0 à 28 (28 étant le plus haut niveau de maîtrise). Plus particulièrement, près de 9 répondants sur 10 (89 %) ont indiqué qu'ils étaient d'accord ou fortement d'accord avec la proposition selon laquelle leur avenir dépend surtout d'eux. De même, 84 % des répondants ont convenu qu'ils pourraient accomplir presque n'importe quoi s'ils le voulaient vraiment. Par contre, environ 3 répondants sur 10 seulement étaient d'accord ou fortement d'accord que parfois, ils se sentent bousculés dans la vie ou qu'ils ont peu de contrôle sur ce qui leur arrive.

La plupart des Canadiens ont également indiqué avoir des sentiments positifs par rapport à la gestion des problèmes auxquels ils sont confrontés. (Ces résultats sont fondés sur la propre interprétation des répondants sur ce que constitue des « problèmes ».) En effet, 77 % des répondants étaient en désaccord ou fortement en désaccord avec la proposition selon laquelle il est presque impossible de changer bon nombre de choses importantes dans leur vie. Au moins 7 personnes sur 10 ont rejeté les affirmations selon lesquelles elles se sentent souvent impuissantes quand elles font face aux problèmes de la vie ou qu'il n'y a vraiment aucune façon de régler certains de leurs problèmes.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

En utilisant des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2003, le présent article examine la mesure selon laquelle les personnes de 15 ans et plus croient avoir la maîtrise de leur destinée. Les résultats sont fondés sur un échantillon d'environ 22 600 personnes représentant plus de 23 millions de Canadiens.

On a déterminé le niveau de maîtrise en demandant aux répondants s'ils étaient tout à fait d'accord, d'accord, ni en accord ni en désaccord, en désaccord ou entièrement en désaccord avec la proposition selon laquelle :

- ils ont peu de contrôle sur ce qui leur arrive;
- ils ne peuvent vraiment rien faire pour résoudre certains de leurs problèmes;
- ils ne peuvent pas faire grand-chose pour changer bon nombre de situations importantes dans leur vie;
- ils se sentent souvent impuissants face aux problèmes de la vie;
- ils trouvent parfois qu'ils se font bousculer dans la vie;
- ce que leur avenir leur réserve dépend surtout d'eux;
- ils peuvent réaliser à peu près tout ce qu'ils décident d'entreprendre.

On a ensuite regroupé ces facteurs afin de créer une échelle de maîtrise¹ allant de 0 à 28, qui évalue la mesure selon laquelle les personnes croient qu'elles contrôlent leur propre vie. Les pointages élevés indiquent un plus grand sentiment de maîtrise.

Les lecteurs devraient prendre note qu'il est impossible de définir les domaines dans lesquels les répondants ont l'impression de contrôler leur vie. Il est possible que le sentiment de contrôle soit propre à un certain contexte, c'est-à-dire que les personnes peuvent sentir qu'elles contrôlent certains aspects de leur vie seulement. Par exemple, une personne peut se sentir impuissante lorsqu'elle éprouve un problème de santé, mais demeurer certaine qu'elle peut réaliser ses objectifs quand il s'agit de ses études, de son mariage ou de sa famille.

La satisfaction à l'égard de la vie correspond à la satisfaction des répondants à l'égard de l'ensemble de leur vie sur une échelle de dix points allant de 0 (très insatisfait) à 10 (très satisfait).

On a conçu un modèle statistique afin d'examiner l'influence d'un certain nombre de caractéristiques sur le sentiment de contrôle personnel. Les caractéristiques comprennent l'âge, le sexe, la langue parlée à la maison, le statut d'immigrant, la région de résidence, l'état matrimonial, le nombre d'amis intimes et de proches parents, le niveau de scolarité, l'activité principale, la profession, le revenu du ménage, l'appartenance à un groupe, le bénévolat, la religiosité, la satisfaction à l'égard de la vie, l'état de santé autoévalué et le bonheur.

1. L'échelle servant à mesurer le sentiment de maîtrise est fondée sur le document suivant : L.I. Pearlin et C. Schooler, « The structure of coping », *Journal of Health and Social Behaviour*, vol. 19, n° 1, 1978, p. 2 à 21.

TSC En général, les Canadiens sentent qu'ils ont un assez grand contrôle sur les circonstances qui les entourent

	Pourcentage des Canadiens de 15 ans et plus			
	Total	D'accord ou tout à fait d'accord	Ni en accord ni en désaccord	En désaccord ou entièrement en désaccord
Je crois que...				
ce que mon avenir me réserve dépend surtout de moi	100	89	4	7
je peux réaliser à peu près tout ce que je décide d'entreprendre	100	84	6	10
je trouve parfois que je me fais bousculer dans la vie	100	32	7	61
j'ai peu de contrôle sur ce qui m'arrive	100	30	9	61
je me sens souvent impuissant face à régler les problèmes de la vie	100	23	7	70
je ne peux vraiment rien faire pour résoudre certains de mes problèmes	100	21	6	73
je ne peux pas faire grand-chose pour changer bon nombre de situations importantes dans ma vie	100	18	5	77

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

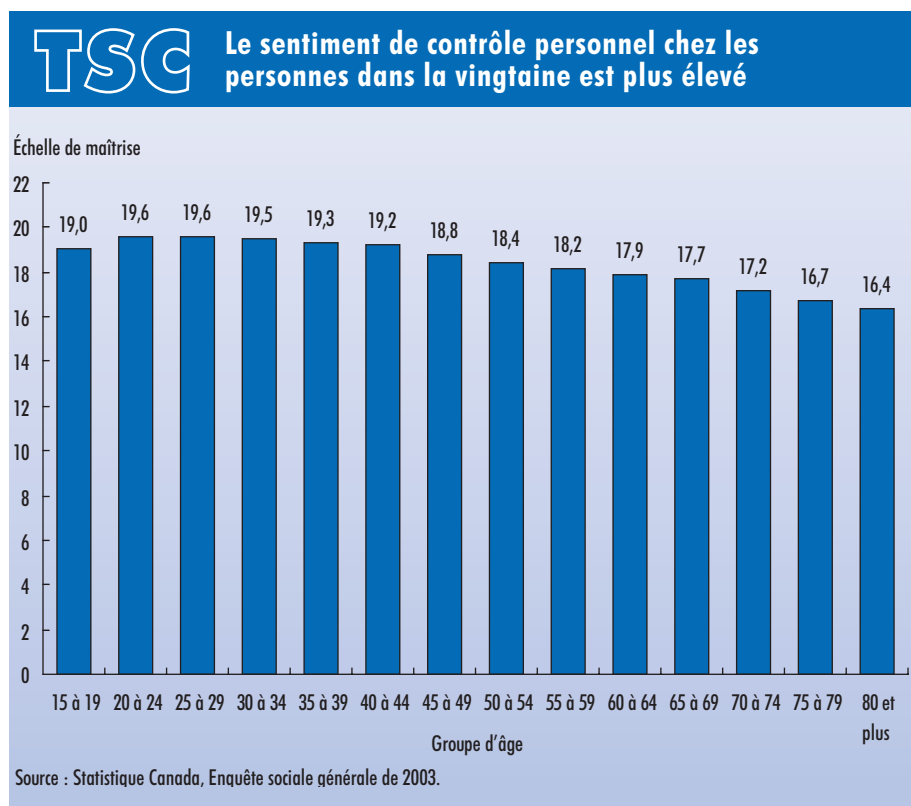
Les jeunes adultes sont les plus susceptibles de se sentir en contrôle

La perception de maîtriser sa destinée atteint un sommet lorsqu'une personne est âgée de 25 à 34 ans. Cette perception s'atténue ensuite progressivement. Par exemple, sur l'échelle de maîtrise, le pointage moyen était de 19,6 chez les gens de 25 à 34 ans, de 18,2 chez les gens entamant la cinquantaine et de 16,7 chez les personnes de 75 à 79 ans. Cette baisse, qui corrobore les conclusions des recherches précédentes selon lesquelles le niveau de contrôle que croient avoir les gens diminue avec l'âge³, peut être attribuable à un manque d'énergie, aux changements dans l'état de santé physique ainsi qu'à la perte de rôles sociaux importants⁴. Il est possible que les jeunes adultes pensent qu'ils ne sont pas encore arrivés à la moitié

de leur vie et, par conséquent, ils sont plus optimistes pour ce qui est de la maîtrise de leur destinée. Par contre, il se peut que les gens deviennent plus réalistes en vieillissant et qu'ils fondent leurs attentes sur l'ensemble de leurs expériences. Les résultats du modèle statistique montrent que, même après avoir tenu compte des autres caractéristiques, la relation entre l'âge et le niveau de contrôle que croit avoir une personne se maintient.

Certains éléments prouvent que les hommes se sentent davantage en contrôle que les femmes, mais la différence entre les sexes n'est pas énorme. Selon une étude américaine menée en 2002, les hommes se sentent généralement plus en contrôle que les femmes, particulièrement chez les gens âgés⁵, et ce, peut-être en raison de la condition économique moins stable chez les femmes (par exemple, elles dépendent moins du marché du travail, leur revenu moyen est plus faible, et ainsi de suite). Les expériences de travail et les niveaux de scolarité convergents des hommes et des femmes peuvent contribuer à accentuer la similarité des perceptions du niveau de contrôle.

Le lieu de naissance et la région de résidence jouent un rôle dans la façon dont les gens perçoivent leur capacité d'influer sur leur situation et leurs résultats. Selon les données de l'ESG, le niveau de maîtrise de leur destinée que croient avoir les personnes nées à l'étranger est moins élevé que celui des personnes nées au Canada. En effet, le niveau de maîtrise moyen était de 18,1 chez les immigrants arrivés avant 1990, de 17,5 chez les immigrants arrivés entre 1990 et 2003 et de 19,0 chez les personnes nées au Canada. Les immigrants peuvent avoir l'impression qu'ils sont confrontés à plus d'obstacles que les personnes nées au Canada quand il s'agit d'atteindre leurs objectifs. En fait, certaines études ont démontré qu'il est possible que les personnes nées à l'étranger aient de la difficulté à obtenir un travail ou à faire reconnaître leurs expériences



de travail ou leurs compétences acquises avant d'immigrer au Canada⁶, et qu'elles soient ainsi sous-employées⁷.

La région de résidence influe également sur le niveau de contrôle que croient avoir les gens. Le sentiment de contrôle qu'ont les gens habitant au Québec (niveau de maîtrise de 18,0) est inférieur à celui des autres habitants du Canada (niveau allant de 18,8 dans les provinces de l'Atlantique à 19,3 dans les Prairies). Ce lien entre le lieu de naissance, la région de résidence et le niveau de maîtrise demeure important, même lorsque l'on tient compte de l'ensemble des autres variables du modèle statistique.

Le niveau de scolarité est un déterminant clé du niveau de maîtrise que croient avoir les gens

Le statut social, tel qu'il est représenté par différents indicateurs de la situation socioéconomique, peut influencer sur la conscience de soi d'une personne et, vraisemblablement, sur

les perceptions de contrôle qu'elle croit avoir sur sa vie. Effectivement, les données de l'ESG montrent qu'il existe un lien évident entre le niveau de scolarité, le revenu du ménage, le type d'emploi et le niveau de contrôle que croit avoir une personne sur sa vie. Pour ce qui est du niveau de scolarité, les gens qui possèdent un diplôme universitaire ont obtenu un pointage de 20,0 sur l'échelle de maîtrise, alors que ceux qui n'ont pas leur diplôme d'études secondaires ont obtenu un pointage de 17,3. Il se peut que les études postsecondaires procurent aux gens les outils et les ressources nécessaires pour atteindre leurs objectifs, non seulement dans le déroulement du plan de carrière, mais aussi dans d'autres aspects de leur vie. Ces « compétences apprises du fonctionnement efficace en cas de difficulté »⁸ — qui peuvent comprendre la persévérance, une plus grande compétence en matière de communication et la capacité de recueillir, d'interpréter et d'analyser de l'information — peuvent servir à résoudre les problèmes et à atteindre

les objectifs. Un haut niveau de scolarité peut également représenter une plus grande expérience quand il s'agit de négocier avec les grands organismes complexes tels que les services sociaux, les gouvernements ou les systèmes de santé.

La carrière d'une personne a également une incidence sur le niveau de contrôle qu'elle croit avoir sur sa vie. Les pointages moyens sur l'échelle de maîtrise sont supérieurs à 20,0 chez ceux qui occupent un poste de directeur ou qui exercent une profession, mais sont inférieurs à 18,0 chez ceux qui occupent un emploi de col bleu dans lequel ils s'occupent du traitement, de la fabrication et des services publics. Le pointage des gens inactifs était encore plus faible, soit environ 17,4. Même en tenant compte des autres caractéristiques du modèle statistique, ces liens demeurent présents. Cela peut être attribuable au fait que la confiance en soi que démontrent souvent les gens qui jouissent d'une plus

grande autonomie et d'un meilleur contrôle au travail se répercute dans d'autres aspects de leur vie. Dans le cadre d'une étude antérieure, on a également observé que le sentiment de contrôle personnel est plus fort chez les gens qui ont un emploi rémunéré que chez les gens inactifs et, en outre, que l'écart s'élargit proportionnellement selon que l'autonomie au travail est plus grande et que le revenu est plus élevé⁹.

Conformément aux résultats obtenus pour le niveau de scolarité et la profession, les données de l'ESG montrent que les répondants dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ ont l'impression de moins bien maîtriser leur destinée (pointage moyen de 16,8) que ceux dont le revenu du ménage est de 60 000 \$ ou plus (19,9). Bien qu'il ne soit peut-être pas forcément vrai que « l'argent fait le bonheur », il donne certainement l'impression d'exercer un plus grand contrôle sur sa vie. Cette impression de contrôle peut

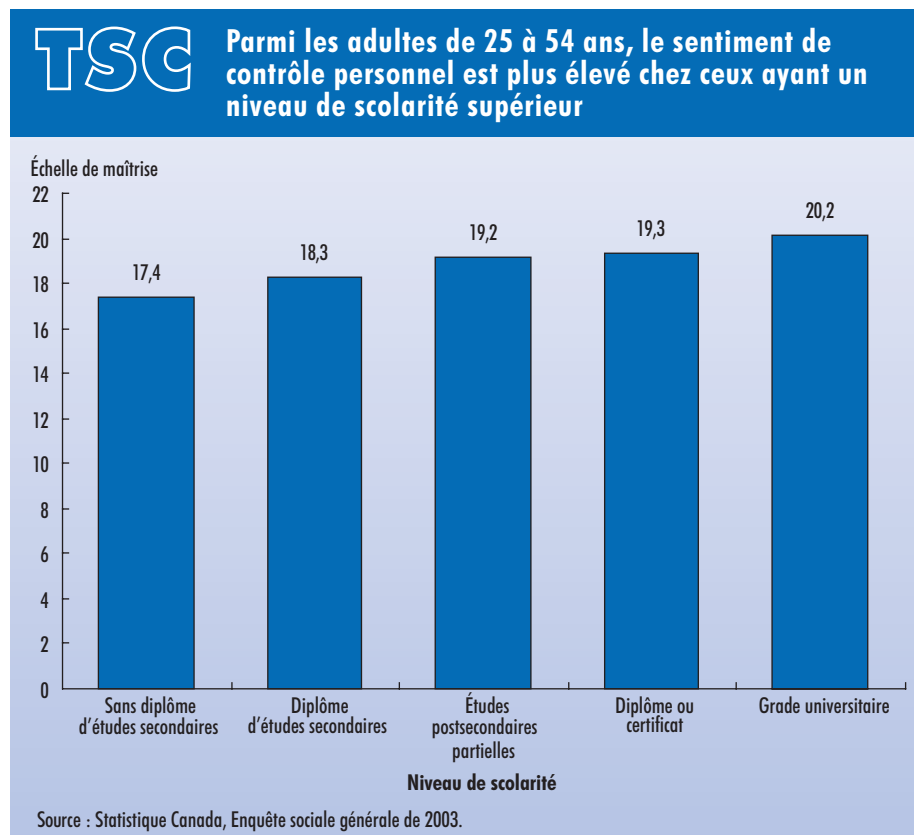
également résulter d'un plus grand sentiment de confiance face à la sécurité financière lorsque des problèmes imprévus se présentent.

Le bien-être physique et émotionnel influe grandement sur le sentiment de maîtriser sa vie

La perception de contrôle varie considérablement selon la santé des répondants. Les personnes qui se sont dites en excellente santé ont obtenu un pointage moyen de 20,0 sur l'échelle de maîtrise, comparativement à 16,1 chez ceux qui ont indiqué que leur santé était passable ou mauvaise. Bien qu'il soit possible d'assumer la responsabilité de certains aspects de sa santé, en faisant de l'exercice, en suivant un régime ou en adoptant un style de vie particulier, les accidents et certaines maladies sont inévitables. Il n'est donc pas surprenant que les personnes dont la santé n'est pas optimale croient que leur niveau de maîtrise est inférieur à celui des personnes qui n'ont pas ou qui ont peu de problèmes de santé.

Les indicateurs du bien-être émotionnel, comme le niveau de bonheur et de satisfaction à l'égard de la vie, sont également liés au niveau de contrôle que croient avoir les gens sur leur vie. Ceux qui sont un peu ou très malheureux n'ont obtenu que 14,9 sur l'échelle de maîtrise, alors que ceux qui sont très heureux ont obtenu 19,8. Il semble donc que lorsque les gens se sentent positifs, ils croient exercer un plus grand contrôle sur les situations dans lesquelles ils se trouvent.

Il faut noter qu'il est possible que la relation entre les indicateurs du mieux-être et l'impression d'avoir la maîtrise de sa destinée soit réciproque. Par exemple, le fait de se sentir en contrôle peut être atténué par les problèmes de santé ou l'insatisfaction à l'égard de la vie; toutefois, l'impression que son niveau de contrôle est faible pourrait également mener à une détérioration de la santé et du mieux-être. En



effet, une étude menée en 2005 a permis de conclure que l'impression d'exercer peu de contrôle sur sa propre vie entraîne une dégradation de l'état de santé, ce qui donne lieu à un effritement du sentiment de contrôle¹⁰.

L'appartenance à un grand réseau social accroît le sentiment de contrôle

L'appartenance à un réseau social, qu'il s'agisse d'un groupe, d'une famille ou d'amis sur qui l'on peut compter, ou des deux, peut influencer sur le sentiment intérieur de contrôle d'une personne. Les répondants qui sont célibataires et ceux qui vivent en union libre ont obtenu un pointage similaire sur l'échelle de maîtrise (19,1). Par contre, le niveau de maîtrise de leur destinée que croient avoir les veufs et les veuves était le plus faible (17,0). Cette faiblesse est normale, étant donné qu'il est plus difficile d'avoir l'impression que l'on maîtrise sa vie après avoir perdu son mari ou sa femme. De plus, les veufs et les veuves sont habituellement plus âgés et peuvent avoir une sécurité financière inadéquate — deux facteurs qui sont liés au sentiment d'avoir un faible niveau de contrôle. Les pointages moyens des personnes mariées (18,8) et des personnes divorcées ou séparées (18,3) sont plus modérés. Cependant, lorsque le modèle statistique tient compte des autres variables, on remarque que les personnes veuves et divorcées ont obtenu un pointage plus élevé que les célibataires, alors que les personnes mariées ou vivant en union libre ont obtenu des pointages inférieurs à ceux des répondants non mariés. Peut-être que les personnes seules sentent qu'elles ont davantage la possibilité de contrôler leur vie, étant donné que les personnes mariées doivent tenir compte de leur conjoint lorsqu'elles prennent des décisions.

Le niveau de contrôle que croient avoir les personnes n'ayant pas d'amis intimes ou de proches parents est bien inférieur à celui qu'ont les

personnes ayant un grand réseau social. Par exemple, les répondants qui ont affirmé n'avoir aucun ami intime ont obtenu un pointage de 16,9 sur l'échelle de maîtrise, par rapport à 19,5 chez les personnes ayant au moins six amis. Même en maintenant constant l'effet des autres caractéristiques du modèle, le niveau de maîtrise que croient avoir les personnes ayant peu d'amis intimes ou de proches parents est inférieur à celui des personnes dont le réseau social est composé d'au moins six personnes. Partager sa vie avec des êtres chers peut compenser le sentiment de se sentir isolé.

La participation communautaire est associée à un plus grand sentiment de maîtrise

L'appartenance à un réseau social qui s'étend au-delà de la famille immédiate et des amis semble également augmenter le niveau de maîtrise de sa destinée que croit avoir une personne. Par exemple, les répondants qui n'appartiennent à aucune organisation ont obtenu un pointage de 17,9 sur l'échelle de maîtrise, tandis que ceux qui appartiennent à au moins trois groupes ont obtenu 20,1. Il est possible que faire partie d'une grande collectivité apporte aux gens un sentiment de réconfort, qui renforce leur croyance à l'effet qu'ils peuvent réaliser leurs objectifs ou surmonter les obstacles auxquels ils font face. Il est également possible que faire partie d'un grand réseau aide les personnes à surmonter les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

De même, le niveau de contrôle des personnes qui ont fait du bénévolat durant l'année précédant l'enquête était également élevé, peut-être parce que le temps qu'on y consacre relève de chacun. Autrement, le bénévolat peut mener à des rencontres, élargissant ainsi la taille des réseaux sociaux. Les personnes qui font du bénévolat ont obtenu un pointage de 19,5 sur l'échelle de maîtrise, alors que les autres qui n'en font pas ont obtenu 18,4. Même en tenant

compte des autres caractéristiques du modèle, ces liens demeurent présents. Encore une fois, l'influence peut être réciproque. En effet, il se peut que les personnes qui croient avoir un niveau de contrôle personnel élevé soient plus extraverties et prêtes à participer à de tels groupes.

Le fait d'appartenir à un organisme religieux peut apporter un soutien et favoriser un sentiment de camaraderie. Par contre, croire en un être tout-puissant peut inciter certaines personnes à se sentir libérées d'une partie de la responsabilité associée à la maîtrise de leur destinée. La religiosité — telle que mesurée selon la fréquence de participation aux services religieux — peut contribuer, en général, à affaiblir le niveau de contrôle que les personnes croient avoir sur leur vie. Par exemple, les répondants qui assistent à un service religieux chaque semaine ont obtenu un pointage moyen de 18,3 sur l'échelle de maîtrise, tandis que ceux qui y assistent rarement ou qui n'y assistent jamais ont obtenu un pointage de 19,0. Cette relation inversement proportionnelle entre le niveau de religiosité d'une personne et le niveau de contrôle qu'elle croit avoir sur sa vie demeure présente, même lorsque l'on tient compte de l'incidence des autres variables.

Résumé

Bien que les personnes croient avoir un niveau de maîtrise assez élevé, un certain nombre de facteurs peuvent influencer sur la perception de maîtriser leur destinée. En général, le bien-être économique et émotionnel contribue à un sentiment de maîtrise, peut-être parce qu'il donne aux personnes les ressources nécessaires et la conviction selon laquelle elles ont tout acquis grâce à leurs propres efforts. Les résultats du modèle statistique créé pour cette étude montrent que les caractéristiques influant le plus sur le niveau de maîtrise de leur destinée sont le niveau de scolarité, le revenu, l'âge, la satisfaction à l'égard de la vie, la santé et le bonheur.

Le fait d'appartenir à un grand réseau de soutien social, surtout lorsqu'il est composé d'amis intimes et de proches parents, entraîne aussi un renforcement du sentiment selon lequel les personnes croient qu'elles gèrent leur vie. Mais, bien que le bénévolat et l'appartenance à des groupes ou à des organismes externes donnent aux personnes le sentiment d'avoir un plus grand contrôle, la participation fréquente à des services religieux ne produit pas le même effet.



Anne Milan est analyste pour la Direction des connaissances et de la recherche de Ressources humaines et Développement social.

1. C.E. Ross et B.A. Broh, « The roles of self-esteem and the sense of personal control in the academic achievement process », *Sociology of Education*, vol. 73, n° 4, 2000, p. 273.
2. Ross et Broh, 2000, p. 273.
3. J. Mirowsky, « Age and the sense of control », *Social Psychology Quarterly*, vol. 58, n° 1, 1995, p. 3 à 43.
4. S. Schieman et H.A. Turner, « Age, disability, and the sense of mastery », *Journal of Health and Social Behaviour*, vol. 39, n° 3, 1998, p. 169 à 186.
5. C.E. Ross et J. Mirowsky, « Age and the gender gap in the sense of personal control », *Social Psychology Quarterly*, vol. 65, n° 2, 2002, p. 125 à 145.
6. T. Chui et K. Tran, *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail 2003*, produit n° 89-615-XIF au catalogue de Statistique Canada, octobre 2005.
7. D. Galarneau et R. Morissette, « Les immigrants sont-ils perdants? », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 5, n° 6, 2004, p. 5 à 16.
8. J. Mirowsky et C.E. Ross, « Education, cumulative advantage, and health », *Ageing International*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 27 à 62.
9. C.E. Ross et J. Mirowsky, « Households, employment, and the sense of control », *Social Psychology Quarterly*, vol. 55, n° 3, 1992, p. 217 à 235.
10. Mirowsky et Ross, 2005.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service national de renseignements :

1 800 263-1136

Pour commander des publications :

Service national de commandes :
1 800 267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service national ATS : 1 800 363-7629

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle

(deux fois par année)* (n° 11-008-XPF au catalogue) : Un seul numéro : 24 \$; Abonnement (2* numéros) : 39 \$

Version PDF et HTML, 2 articles
(chaque 6 semaines)

(n°s 11-008-XIF et 11-008-XWF au catalogue) : **gratuit**

* Le dernier numéro de la version imprimée trimestrielle sera diffusé en juin 2006. Dès décembre 2006 une anthologie de TSC sera diffusé deux fois par année. L'anthologie contiendra tous les articles de TSC publiés les 6 mois précédents. Le prix d'un abonnement demeurera le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de service, sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada

Division des finances

Immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage

120, avenue Parkdale

Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1 800 263-

1136 ou au 1 800 267-6677; ou par

télécopieur au 1 877 287-4369; ou

par Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

	B ¹		B ¹
Caractéristiques démographiques		Profession	
Âge	-0,09*	<i>Gestion</i>	0,00
Sexe		Services professionnels	-0,04*
<i>Hommes</i>	0,00	Professions techniques et connexes (technologues, techniciens, opérateurs)	-0,03*
Femmes	-0,02*	Tâches administratives	-0,06*
Région		Ventes et services	-0,07*
<i>Québec</i>	0,00	Commerce, transport et conduite de machines	-0,08*
Atlantique	0,04*	Industries primaires	-0,06*
Ontario	0,08*	Transformation, fabrication et services publics	-0,07*
Prairies	0,08*	Inactif ²	-0,10*
Colombie-Britannique	0,06*	Revenu du ménage	
Statut d'immigrant		Moins de 20 000 \$	-0,07*
<i>Canadien de naissance</i>	0,00	entre 20 000 \$ et 29 999 \$	-0,05*
Arrivé au pays avant 1990	-0,04*	entre 30 000 \$ et 39 999 \$	-0,05*
Arrivé au pays entre 1990 et 2003	-0,10*	entre 40 000 \$ et 49 999 \$	-0,03*
Caractéristiques familiales		entre 50 000 \$ et 59 999 \$	-0,02*
État matrimonial		<i>60 000 \$ ou plus</i>	0,00
<i>Célibataire</i>	0,00	Aucune réponse ou ne sait pas	-0,06*
Marié(e)	-0,02*	Autres caractéristiques	
Union libre	0,05	Nombre de groupes auxquels appartient le répondant	0,05*
Veuf(ve)	0,02*	Bénévolat au cours de la dernière année	
Divorcé(e)	0,03*	<i>Non</i>	0,00
Nombre d'amis intimes		Oui	0,02*
Aucun	-0,02*	Participation religieuse	
1 ou 2	-0,03*	<i>Rarement/jamais</i>	0,00
3 à 5	-0,01	Hebdomadairement	-0,06*
<i>Six ou plus</i>	0,00	À l'occasion	-0,03*
Nombre de proches parents		Caractéristiques du mieux-être	
Aucun	-0,02*	Satisfaction à l'égard de la vie	0,19*
1 ou 2	-0,05*	État de santé	
3 à 5	-0,01	<i>Excellent</i>	0,00
<i>Six ou plus</i>	0,00	Très bon	-0,04*
Caractéristiques économiques		Bon	-0,06*
Niveau de scolarité		Passable ou mauvais	-0,10*
<i>Grade universitaire</i>	0,00	Bonheur	
Sans diplôme d'études secondaires	-0,15*	<i>Très heureux</i>	0,00
Diplôme d'études secondaires	-0,10*	Pas très heureux	-0,09*
Études postsecondaires partielles	-0,04*	R carré ajusté	0,23
Diplôme ou certificat	-0,06*		

1. Les coefficients de régression normalisés sont exprimés en unités d'écart-type, ce qui permet de comparer l'incidence relative des variables sur le niveau de maîtrise à l'intérieur du modèle.

2. Représente une « autre » catégorie d'activité principale, telle que par exemple soigner les enfants, vivre à la maison, être malade, etc.

* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à celle du groupe repère indiqué en italique ($p > 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Vous cherchez de l'information en direct sur la santé?

Branchez-vous sur le **Guide de la statistique de la santé** de Statistique Canada!



Le *Guide de la statistique de la santé* est une série de **liens en direct** qui vous orientent vers de l'information sur la santé publiée par Statistique Canada.

Faites de www.statcan.ca votre passeport pour le monde de l'information sur la santé. Vous y trouverez des liens vers :

- ➔ des statistiques de l'état civil
- ➔ des statistiques sur le cancer
- ➔ les facteurs déterminants de la santé
- ➔ l'état de santé
- ➔ des questions de soins de santé
- ➔ et beaucoup plus...

Obtenez sur-le-champ l'information dont vous avez besoin. Branchez-vous sur une riche panoplie de produits, de documents et d'enquêtes en direct, portant par exemple sur l'Enquête nationale sur la santé de la population. Le *Guide de la statistique de la santé* vous permet de chercher et de repérer exactement ce que vous recherchez.

Économisez du temps. En quelques clics seulement, vous aurez accès à l'information sur la santé offerte sur www.statcan.ca, votre source de données factuelles et d'analyses sur la santé.

Accessible n'importe où, n'importe quand. Grâce aux mises à jour continues dont ce guide fait l'objet, vous aurez accès rapidement et efficacement à de l'information à jour et détaillée, quels que soient le lieu où vous vous trouvez et les contraintes de temps auxquelles vous faites face.

Faites travailler les données pour vous. Copiez directement dans vos documents et

bases de données le texte auquel vous accédez en direct.

Une expertise sur laquelle vous pouvez compter! Vous pouvez utiliser en toute confiance

l'information pertinente et fiable et les indicateurs sur le pays fournis par Statistique Canada. Par conséquent, si vous êtes à la recherche de faits et d'analyses de premier ordre dans le domaine de la santé, faites du *Guide de la statistique de la santé*, offert à l'adresse www.statcan.ca, votre passerelle vers l'information sur la santé.

Rien de plus facile! Consultez notre site, à l'adresse www.statcan.ca, cliquez sur Le Canada en statistiques, puis sélectionnez Santé. Cliquez sur la bannière du *Guide de la statistique de la santé*. Il ne vous reste plus qu'à laisser votre souris vous guider.

Ajoutez-le à vos signets!



Voici quelques exemples de liens utiles offerts dans le *Guide de la statistique de la santé*

Liens vers des analyses éclairées et des données sur ce qui suit :

- ➔ Cancer

Enquêtes sur la santé

- ➔ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)
- ➔ Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP)
- ➔ Enquêtes sur l'usage du tabac
- ➔ Avortements thérapeutiques
- ➔ Soins de santé
- ➔ Statistiques de l'état civil

Exemples de liens vers des sites connexes :

- ➔ Statistiques canadiennes sur le cancer
- ➔ Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)
- ➔ Santé Canada
- ➔ Réseau canadien de la santé



De l'information sur la santé? Un simple clic!

Troubles d'apprentissage et altruisme, anxiété et comportements agressifs chez les enfants

par Anne Milan, Feng Hou, Irene Wong

La plupart des enfants canadiens sont en bonne santé physique et émotionnelle et n'ont aucun problème social et comportemental. Cependant, certains enfants ont des difficultés, tant en classe que dans la société en général. Un groupe d'enfants dont les caractéristiques peuvent influencer sur leur comportement sont désignés comme ayant des troubles d'apprentissage. Ils peuvent éprouver des difficultés pour ce qui est du langage écrit ou oral, de la compréhension, du calcul ou du raisonnement. En outre, ces enfants sont souvent défavorisés sur le plan académique ou dans leurs relations sociales.

Le présent document utilise les données canadiennes de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) de 2002-2003 afin d'examiner les niveaux d'altruisme ou de comportement prosocial, d'anxiété ou de perturbation affective et d'agressivité physique ou de trouble de comportement chez les enfants de 8 à 11 ans qui ont ou n'ont pas de troubles d'apprentissage, et ce, en tenant compte des caractéristiques de l'enfant, de sa famille et des pratiques parentales. Dans le cadre de l'enquête, les enfants

TSC Définition des troubles d'apprentissage¹

Définition partielle adoptée par Troubles d'apprentissage — Association canadienne le 30 janvier 2002 et présentée sur son site Web à l'adresse : www.ldac-tacc.ca.

L'expression « troubles d'apprentissage » fait référence à un certain nombre de dysfonctionnements pouvant affecter l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale. Ces dysfonctionnements affectent l'apprentissage chez des personnes qui, par ailleurs, font preuve des habiletés intellectuelles essentielles à la pensée ou au raisonnement. Ainsi, les troubles d'apprentissages sont distincts de la déficience intellectuelle.

Les troubles d'apprentissage découlent d'atteintes d'un ou de plusieurs processus touchant la perception, la pensée, la mémorisation ou l'apprentissage. Ces processus incluent entre autres le traitement phonologique, visuo-spatial, le langage, la vitesse de traitement de l'information, la mémoire, l'attention, et les fonctions d'exécution telles que la planification et la prise de décision.

Les troubles d'apprentissage varient en degré de sévérité et peuvent affecter l'acquisition et l'utilisation :

- du langage oral (aspects réceptif et expressif);
- de la lecture : décodage, connaissance phonétique, reconnaissance des mots, compréhension;
- du langage écrit : orthographe et production écrite;
- des mathématiques : calcul, résolution de problèmes.

Les troubles d'apprentissage peuvent aussi impliquer des déficits sur le plan organisationnel, de la perception sociale, de l'interaction sociale ainsi que de la mise en perspective.

1. Troubles d'apprentissage — Association canadienne : www.ldac-tacc.ca (site consulté le 20 octobre 2005).

désignés comme ayant des troubles d'apprentissage à long terme sont ceux dont le diagnostic a été confirmé par un professionnel de la santé.

Comment les troubles d'apprentissage influent sur le comportement social

Selon l'ELNEJ de 2002-2003, environ 4 % des enfants de 8 à 11 ans ont été désignés comme ayant des troubles d'apprentissage en 2002. Les résultats des recherches actuelles sur les répercussions sociales et comportementales chez les enfants qui ont ou qui n'ont pas de troubles d'apprentissage présentent différents modèles et peuvent dépendre de la façon dont on a mesuré certains résultats. Certaines études ont permis de conclure qu'il existe peu de différences entre les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas quand on mesure certaines dimensions sociales, par exemple, l'acceptation par les pairs et le concept de soi¹. Dans deux études de comptes rendus de recherche publiées récemment, on a indiqué que les enfants présentant des troubles d'apprentissage ont une faible perception de soi sur le plan scolaire. On a toutefois noté que leur perception de soi est comparable à celles des autres enfants². Cependant, dans une étude antérieure, on a conclu que les enfants souffrant de troubles d'apprentissage étaient moins aimés et moins acceptés que les autres enfants³.

Selon d'autres études antérieures, les repères sociaux semblent être importants pour les enfants qui ont des troubles d'apprentissage⁴, et qu'il soit possible qu'une déficience sur le plan des aptitudes sociales soit une caractéristique principale de cette réalité⁵. Les indicateurs sociaux des troubles d'apprentissage chez les enfants peuvent inclure l'impulsivité, la frustration, le mauvais esprit sportif et la difficulté à nouer des amitiés, à accepter les changements de routine, à interpréter les signes subtils ou non verbaux et à travailler avec les autres⁶. Le manque d'estime

de soi qu'éprouvent les élèves ayant des troubles d'apprentissage peut les amener à se sentir inadéquats ou inférieurs aux autres⁷, ce qui peut faire obstacle à la création de liens sociaux. Par conséquent, il est possible que les enfants ayant des difficultés d'apprentissage aient du mal à développer une attitude altruiste ou compatissante à l'égard des autres. Les résultats de la présente étude montrent que les enfants de 8 à 11 ans présentant des troubles d'apprentissage ont obtenu des pointages inférieurs à ceux des autres enfants sur l'échelle du comportement altruiste ou prosocial. Selon l'ELNEJ, les enfants pour lesquels on a identifié des troubles d'apprentissage ont obtenu un pointage de 12,84 sur l'échelle du comportement altruiste ou prosocial, par rapport à 14,45 chez les enfants n'ayant aucun trouble d'apprentissage. Après avoir tenu compte de l'âge et du sexe des enfants dans le modèle statistique, le pointage de ceux ayant des troubles d'apprentissage s'est rétréci légèrement de 1,61 à 1,51 point de moins que celui des enfants n'ayant aucun trouble d'apprentissage.

L'anxiété et les comportements agressifs sont plus fréquents chez les enfants ayant des troubles d'apprentissage

Les enfants qui souffrent de problèmes affectifs, de dépression ou d'anxiété

sont moins susceptibles de se développer pleinement. Les résultats de recherches sur l'association entre les troubles d'apprentissage et l'anxiété et les troubles émotionnels sont contradictoires. Dans certains résultats, on constate qu'il y a peu de différences entre les mesures de la dépression ou de l'anxiété chez les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et les mesures des enfants qui n'en ont pas lorsque ce sont les enfants eux-mêmes qui en font l'évaluation. Cependant, les enseignants qui ont procédé à cette évaluation ont observé un niveau de dépression plus élevé chez les enfants ayant des troubles d'apprentissage⁸. Les chercheurs ont également observé que les enfants ayant des troubles d'apprentissage éprouvent plus de problèmes somatiques mineurs — tels que la fatigue — que les autres enfants, ce qui peut contribuer à augmenter leur niveau d'anxiété⁹. Pour ce qui est de la capacité des enfants à résoudre des problèmes non scolaires, d'autres chercheurs ont conclu que malgré l'absence de différences constantes entre les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas, le niveau d'anxiété des enfants souffrant de ces troubles augmente au cours de tests par rapport à celui des autres enfants¹⁰.

Selon la présente étude, les résultats des enfants de l'ELNEJ, pour ce qui est de l'anxiété ou de

TSC Les enfants souffrant de troubles d'apprentissage ¹ réussissent moins bien que les autres enfants		
	Aucun trouble d'apprentissage	Troubles d'apprentissage
Enfants de 8 à 11 ans		
Altruisme	14,45	12,84*
Anxiété ou perturbation	2,63	3,89*
Agression	1,27	2,29*

1. Comprend les troubles d'apprentissage constatés en 2000 ou 2002.
 * Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence $p < 0,05$ d'enfants ne souffrant pas de troubles d'apprentissage.
 Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, rapport de la PMR, 2002-2003.

la perturbation affective, sont plus élevés chez ceux qui ont des troubles d'apprentissage que chez d'autres enfants (pointages de 3,89 et de 2,63, respectivement). La présence de troubles d'apprentissage demeure statistiquement significative même lorsqu'on tient compte de l'âge et du sexe de l'enfant dans le modèle. Les résultats du modèle 1 révèlent que la différence entre les résultats associés au niveau d'anxiété ou à la perturbation affective pour les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas est demeurée pratiquement identique (c.-à-d. des résultats supérieurs de 1,27 point chez les enfants souffrant de troubles d'apprentissage).

En raison des plus grandes difficultés qu'ils éprouvent au chapitre de l'anxiété et de l'altruisme, il est également possible que les enfants ayant des troubles d'apprentissage manifestent davantage d'agressivité ou de troubles de comportement. La frustration qui accompagne habituellement les troubles d'apprentissage¹¹ peut provoquer un comportement agressif si les enfants sentent que certaines circonstances échappent à leur contrôle. Le manque de sociabilité qui caractérise les jeunes ayant des troubles d'apprentissage¹² peut également se manifester par un comportement agressif. En fait, on observe des tendances semblables à celles de l'anxiété ou de la perturbation affective pour ce qui est du comportement agressif. C'est-à-dire que les enfants ayant des troubles d'apprentissage obtiennent un pointage plus élevé que ceux qui n'en ont pas sur l'échelle de l'agressivité et des troubles de comportement (une différence de 1,02 point, soit des pointages de 2,29 et de 1,27, respectivement).

L'âge et le sexe des enfants peuvent influencer sur leur comportement agressif. En effet, des recherches menées récemment ont permis de conclure que les jeunes filles de 5 à 11 ans ont moins de comportements agressifs que les garçons, et que la fréquence de ces comportements diminue

TSC Les différences entre les résultats obtenus pour les enfants présentant des troubles d'apprentissage et ceux des enfants n'en présentant pas¹ sont réduites en incluant les caractéristiques de l'enfant et de la famille dans les modèles statistiques

	Altruisme	Anxiété	Agression
Modèle 1			
Troubles d'apprentissage	-1,51*	1,27*	1,00*
<i>Caractéristiques de l'enfant</i>			
Âge de l'enfant	0,06	-0,04	-0,10*
Filles	1,50*	0,00	-0,35*
Interception	13,12*	3,05*	2,37*
R ² ajusté	0,05	0,01	0,03
Modèle 2			
Troubles d'apprentissage	-0,69	0,74*	0,60*
<i>Caractéristiques de l'enfant</i>			
Âge de l'enfant	0,08	-0,02	-0,09*
Filles	1,32*	0,11	-0,23*
<i>Caractéristiques familiales</i>			
Biparentale	-0,38	-0,38*	0,11
Revenu adéquat faible ou moyen	0,01	0,26*	0,26*
Résultat du fonctionnement de la famille	-0,10*	0,02*	0,01
Rôle parental inefficace	-0,22*	0,22*	0,20*
Interception	16,00*	0,96*	0,31
R ² ajusté	0,13	0,14	0,20

1. Comprend les troubles d'apprentissage constatés en 2000 ou en 2002.
 Coefficients de régression non normalisés pour le comportement altruiste ou prosocial, l'anxiété ou la perturbation affective et l'agression physique ou le trouble de comportement des enfants de 8 à 11 ans.
 Nota : *Significative par rapport au groupe de référence $p < 0,05$.
 Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, rapport de la PMR, 2002-2003.

avec l'âge tandis qu'elle demeure constante chez les garçons¹³. Selon les résultats de la présente étude, des résultats obtenus par les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas, l'écart sur l'échelle de l'agressivité et des troubles de comportement demeure relativement inchangé, même lorsque l'on tient compte l'âge et le sexe de l'enfant (différence de 1,00 point).

Importance des caractéristiques familiales

Les caractéristiques familiales telles que le fait de grandir dans une famille monoparentale, dans une famille à faible revenu ou dans une famille très dysfonctionnelle peuvent avoir un effet défavorable sur l'avenir de l'enfant. Sur le plan affectif et comportemental, les résultats obtenus pour les enfants vivant dans

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) sert à examiner dans quelle mesure les enfants qui souffrent de troubles d'apprentissage affichent un comportement altruiste ou prosocial, s'ils éprouvent de l'anxiété ou une perturbation affective et s'ils manifestent de l'agressivité ou un trouble de comportement, et ce, en fonction des échelles comportementales de l'ELNEJ (voir Descriptions des variables pour les articles d'échelle individuels). L'ELNEJ est un projet conjoint entre Développement des ressources humaines Canada, Développement social Canada et Statistique Canada qui se concentre sur les caractéristiques et le vécu des enfants du Canada de la naissance à l'âge adulte. Les enfants sont suivis dans le cadre d'une enquête longitudinale, au moyen d'entrevues menées tous les deux ans, à l'exception des enfants vivant dans des institutions pendant six mois ou plus et les enfants vivant dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Au cours du cycle initial (1994-1995), l'information a été recueillie auprès de 23 000 enfants de 0 à 11 ans. Outre une entrevue menée auprès des ménages avec la personne la mieux renseignée (PMR) au sujet de l'enfant (généralement la mère), l'ELNEJ a recueilli de l'information à l'aide de questionnaires que les enfants de 10 et 11 ans remplissent eux-mêmes. Dans le cadre de cette étude, seule l'information évaluée par la PMR au sujet de l'enfant est incluse dans les analyses.

Dans la présente étude, on utilise les réponses d'environ 5 000 enfants de 8 à 11 ans en 2002-2003. Parmi ce groupe, environ 200 enfants ont des troubles d'apprentissage, ce qui représente 61 000 enfants. En raison de la nature de l'échantillon longitudinal, les enfants de 8 à 11 ans en 2002 sont des enfants qui font encore partie de l'enquête et qui, à l'origine, étaient des enfants de 0 à 3 ans en 1994. Tandis que l'échantillon longitudinal est représentatif de la population de 1994, il est possible qu'il ne soit pas représentatif de la population de 2002, car les enfants peuvent avoir abandonné leurs études ou quitté le pays depuis 1994, ou ils peuvent être entrés au Canada à titre d'immigrants.

Dans le cadre du présent article, seuls les enfants pour lesquels un professionnel de la santé a récemment (entre 2000 et 2002)

diagnostiqué des troubles d'apprentissage à long terme¹ et qui sont toujours atteints de troubles d'apprentissage en 2002 sont désignés comme étant en difficulté d'apprentissage. Les modèles comportent plusieurs variables de contrôle telles que l'âge et le sexe, le revenu adéquat en 2002 par rapport à la taille de la famille, le type de famille, le fonctionnement de la famille et le rôle parental inefficace.

Aux fins des analyses, le fonctionnement de la famille et le rôle parental inefficace sont des échelles opérationnalisées au niveau de l'intervalle (voir Descriptions des variables pour les articles d'échelle). L'âge de l'enfant est mesuré en années, tandis que les autres indicateurs sont codés de la manière suivante : sexe de l'enfant (féminin, masculin), revenu adéquat (faible, moyen, élevé), type de famille (monoparentale ou biparentale), les dernières catégories servant de groupes de référence. La régression multiple sert à relier les variables explicatives aux résultats de l'enfant. Les estimations de la pente ou les coefficients de régression indiquent le changement moyen pour la variable dépendante associée à un changement unitaire dans chacune des variables explicatives, quand les autres variables explicatives demeurent constantes². Les coefficients non normalisés pour les résultats de chaque enfant montrent la différence entre les valeurs d'échelle pour les enfants souffrant ou non de troubles d'apprentissage, prenant en compte les caractéristiques de l'enfant (modèle 1) et les caractéristiques de l'enfant et de la famille (modèle 2).

Les différences entre les comportements fréquents et occasionnels (c.-à-d. altruisme, anxiété ou agressivité) n'ont pas été établies dans le cadre de ces analyses. La plupart des enfants ont un caractère sociable et n'ont pas de trouble de comportement agressif ou anxieux. Au demeurant, même les niveaux plus élevés de comportements agressifs ou anxieux chez les enfants souffrant de troubles d'apprentissage comparativement aux autres enfants pourraient encore être considérés comme étant dans la norme.

1. Les troubles d'apprentissage à long terme renvoient à une durée réelle ou prévue de six mois ou plus.
2. M.S. Lewis-Beck, *Applied Regression: An Introduction*. Newbury Park, CA, Sage, 1989.

une famille monoparentale sont inférieurs à ceux des autres enfants¹⁴. Des recherches précédentes ont également permis d'observer qu'il existe un certain lien entre le revenu du ménage et les résultats obtenus dans l'évaluation du comportement et de la structure cognitive des enfants¹⁵. Les pratiques parentales

jouent peut-être un rôle encore plus important. En effet, une étude menée en 2005 a permis de conclure que les enfants dont les parents ont davantage recours à des mesures punitives sont plus agressifs, plus anxieux et moins prosociaux que les autres enfants¹⁶.

Dans la présente étude, la prise en compte des caractéristiques familiales a neutralisé la différence statistiquement significative entre les niveaux d'altruisme ou de comportement prosocial des enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas. Une fois les caractéristiques familiales

prises en compte dans les modèles statistiques, les pointages obtenus sur l'échelle de l'anxiété ou de la perturbation affective sont demeurés statistiquement significatifs, mais ceux des enfants ayant des troubles d'apprentissage n'étaient supérieurs que de 0,74 point à ceux des enfants n'ayant pas ce genre de troubles (la différence initiale était de 1,26 point). De même, après avoir intégré les caractéristiques familiales au modèle 2, l'écart entre les pointages associés au comportement agressif et aux troubles de comportement des enfants ayant des troubles d'apprentissage et de ceux des enfants qui n'en ont pas a baissé à 0,60 point (par rapport à un écart de 1,02 point). Dans l'ensemble, les effets combinés des caractéristiques de la famille et de l'enfant représentent environ 41 % de l'écart entre les pointages obtenus sur l'échelle de l'anxiété et de la perturbation affective et sur l'échelle des comportements agressifs et des troubles de comportement par les enfants ayant des troubles d'apprentissage et les pointages des enfants qui n'en ont pas¹⁷.

Les caractéristiques familiales réduisent en majeure partie l'incidence des troubles d'apprentissage

Selon l'ELNEJ, les enfants ayant des troubles d'apprentissage sont moins altruistes et plus anxieux et ils manifestent davantage de comportements agressifs, mais le degré d'association est plutôt faible. Autrement dit, les enfants aux prises avec des troubles d'apprentissage présentent à peine plus de problèmes de comportement que les autres enfants. Il est clair que, même si la présence de troubles est associée aux difficultés comportementales, il existe d'autres facteurs plus susceptibles d'expliquer la variation des résultats chez les enfants¹⁸. Dans l'ensemble des analyses, l'ajout des caractéristiques familiales aux modèles a contribué à réduire les

différences entre les enfants ayant des difficultés d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas. Par exemple, les enfants pour lesquels les pratiques parentales étaient inefficaces ont également connu des niveaux plus élevés de comportements agressifs, de troubles de comportement et d'anxiété ainsi que de perturbations affectives, et ils ont obtenu des pointages plus faibles pour ce qui est de l'altruisme et du comportement prosocial. Une étude antérieure a permis de conclure que les familles d'enfants présentant des troubles d'apprentissage ont passer par des temps plus de la stresse mais sont semblables aux autres familles en ce qui a trait à la cohésion familiale et aux règles à la maison¹⁹.

Résumé

Les premières expériences de vie des enfants peuvent avoir une influence importante sur leur développement et leur bien-être. L'influence de ces événements pour les enfants aux prises avec des troubles d'apprentissage est semblable à ce qui est observé chez les autres enfants. Ceux qui présentent des troubles d'apprentissage ont obtenu des pointages plus bas que les autres enfants pour ce qui est de l'altruisme ou du comportement prosocial et des niveaux plus élevés d'anxiété et de perturbation affective ainsi que de comportements agressifs et de troubles de conduite. Toutefois, les différences entre les résultats des enfants ayant des troubles d'apprentissage et ceux des enfants qui n'en ont pas ne sont pas énormes, et ces comportements peuvent très bien être considérés comme normaux. Même si les enfants ayant des troubles d'apprentissage étaient légèrement plus susceptibles de présenter des problèmes comportementaux que les autres enfants, le fait d'inclure les caractéristiques familiales aux modèles statistiques a diminué en majeure partie l'incidence des troubles d'apprentissage. Cela laisse supposer que les difficultés auxquelles

sont confrontés les enfants ayant des troubles d'apprentissage peuvent être partiellement compensées par un environnement familial positif et favorable.



Anne Milan est analyste pour la Direction des connaissances et de la recherche de Développement social Canada. **Feng Hou** est analyste principal à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

Irene Wong est l'analyste au centre de données de recherche de l'Université de l'Alberta.

1. S. Vaughn et D. Haager, « Social competence as a multifaceted construct. How do students with learning disabilities fare? », *Learning Disability Quarterly*, 1994, vol. 17, n° 4, p. 253 à 266.
2. S. Zeleke, « Self-concepts of students with learning disabilities and their normally achieving peers: a review », *European Journal of Special Needs Education*, 2004, vol. 19, n° 2, p. 145 à 170; G.G. Bear, K.M. Minke et M.A. Manning, « Self-Concept of students with learning disabilities: A Meta-Analysis », *School Psychology Review*, 2002, vol. 31, n° 3, p. 405 à 427.
3. A.M. La Greca et W.L. Stone, « LD status and achievement: Confounding variables in the study of children's social status, self-esteem, and behavioral functioning », *Journal of Learning Disabilities*, 1990, vol. 23, n° 8, p. 483 à 490.
4. S.A. Settle, et R. Milich, « Social persistence following failure in boys and girls with LD », *Journal of Learning Disabilities*, 1999, vol. 32, n° 3, p. 201 à 212.
5. K.A. Kavale, et S.R. Forness, « Social skills deficits and learning disabilities: A meta-analysis », *Journal of Learning Disabilities*, 1996, vol. 29, n° 3, p. 226 à 237.
6. Richard Lavoie, « How hard can this be? », *Instructor*, 1999, vol. 109, n° 2, p. 37 à 39.
7. Kavale et Forness, 1996.
8. P.L., Newcomer, E. Barenbaum, et N. Pearson, 1995 « Depression and anxiety in children and adolescents with learning disabilities, conduct disorders and no disabilities », *Journal of Emotional and Behavioural Disorders*, vol. 3(1), p. 27 à 39.

9. M. Margalit et A. Raviv, « LD's expressions of anxiety in terms of minor somatic complaints », *Journal of Learning Disabilities*, 1984, vol. 17 (4), p. 226 à 228.
10. B.L. Fisher, R. Allen et G. Kose, « The relationship between anxiety and problem-solving skills in children with and without learning disabilities », *Journal of Learning Disabilities*, vol. 29, n° 4, p. 439 à 446.
11. Lavoie, 1999.
12. Kavale et Forness, 1996.
13. K.H. Lee, R.H. Baillargeon, J.K. Vermunt, H.X. Wu et R.E. Tremblay (à paraître), « Age differences in the prevalence of physical aggression among 5 to 11 year old Canadian boys and girls », *Aggressive Behaviour*.
14. D.P. Ross, P.A. Roberts et K. Scott, *Variation des résultats développementaux chez les enfants des familles monoparentales*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, 1998, W-98-7E.
15. P. Roberts, P. Smith et H. Nason, *Bien-être économique des enfants et des familles : effet du revenu sur le développement des enfants*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, 2001, W-01-1-11E.
16. Statistique Canada, « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : milieu familial, revenu et comportement des enfants » *Le Quotidien*, 21 février 2005.
17. La proportion est calculée de la façon suivante : (différence entre les pointages des enfants ayant des troubles d'apprentissage et ceux des enfants n'en ayant pas) — (différence entre les pointages après la prise en compte des caractéristiques relatives à l'enfant et à la famille) — (différence entre les pointages des enfants ayant des troubles d'apprentissage et ceux des enfants n'en ayant pas). Ainsi, l'incidence combinée des caractéristiques de l'enfant et de la famille représente 41 % de l'écart entre les pointages obtenus sur l'échelle du comportement prosocial par les enfants qui ont des troubles d'apprentissage et ceux qui n'en ont pas. Pour obtenir ce résultat, on a effectué le calcul suivant : $(1,26 - 0,74) / 1,26 = 41 \%$.
18. Cette amélioration est fondée sur l'augmentation des valeurs R^2 du modèle 1 au modèle 2 pour chaque résultat, c.-à-d. la proportion de la variation de la variable dépendante qui peut être expliquée par des variables explicatives particulières dans un modèle.
19. L. L. Dyson, « The experiences of families of children with learning disabilities: Parental stress, family functioning and sibling self-concept », *Journal of Learning Disabilities*, vol. 29(3): 280 à 286.

Articles d'échelle relatifs au fonctionnement de la famille

L'échelle comprend les douze questions suivantes, chacune d'elles contenant quatre catégories de réponse (c.-à-d. 1 = pas du tout d'accord; 2 = pas d'accord; 3 = d'accord; 4 = entièrement d'accord). Le résultat total pour l'échelle additive varie de 0 à 36, un résultat élevé indiquant les plus hauts niveaux de dysfonctionnement. Les valeurs ont été recodées de façon à prévoir une valeur de 0 pour le résultat le plus faible, c'est-à-dire que les articles individuels ont été recodés de 0 à 3 (au lieu de la fourchette d'origine de 1 à 4) et inversement, de sorte que les résultats les plus élevés indiquent un dysfonctionnement. Cette stratégie s'applique aussi aux autres échelles incluses dans les analyses.

- Nous avons de la difficulté à planifier des activités familiales parce que nous nous comprenons mal.
- En période de crise, nous pouvons compter l'un sur l'autre pour trouver du soutien.
- Nous ne pouvons pas parler entre nous de la tristesse que nous ressentons.
- Dans notre famille, chaque personne est acceptée telle qu'elle est.
- Nous évitons de parler de nos craintes ou de nos inquiétudes.
- Nous exprimons nos sentiments l'un à l'autre.
- Il y a beaucoup de sentiments négatifs dans notre famille.
- Nous nous sentons acceptés tels que nous sommes.
- Notre famille a de la difficulté à prendre des décisions.
- Nous sommes capables de prendre des décisions sur la façon de résoudre des problèmes.
- Nous ne nous entendons pas bien les uns avec les autres.
- Nous nous confions les uns aux autres.

Articles d'échelle relatifs au rôle parental inefficace

L'échelle comprend les sept questions suivantes, chacune d'elles contenant cinq catégories de réponse. Le premier article comporte les catégories de réponse suivantes : jamais, environ une fois par semaine ou moins, quelques fois par semaine, une ou deux fois par jour et plusieurs fois par jour. Quant aux six autres articles, ils comportent les catégories de réponse suivantes : jamais, moins de la moitié du temps, à peu près la moitié du temps, plus de la moitié du temps et tout le temps. Le résultat total varie de 0 à 28, un résultat élevé indiquant la présence d'interactions hostiles ou inefficaces.

- À quelle fréquence ... vous met-il (elle) en colère par des paroles ou des actes qu'il ou elle n'est pas supposé(e) dire ou faire?

- De toutes les fois où vous parlez à ... de son comportement, quelle est la part d'éloges?
- De toutes les fois où vous parlez à ... de son comportement, quelle est la part de désapprobation?
- À quelle fréquence vous mettez-vous en colère quand vous punissez ...?
- À quelle fréquence pensez-vous que le type de punition que vous lui donnez dépend de votre humeur?
- À quelle fréquence pensez-vous que vous avez du mal à vous y prendre avec lui ou elle en général?
- À quelle fréquence devez-vous le ou la punir plusieurs fois pour la même chose?

Le revenu adéquat faible à moyen se compose des catégories suivantes :

- Le revenu du ménage est moins que 40 000 \$, et la taille du ménage est de quatre personnes ou moins;
- Le revenu du ménage est moins que 60 000 \$, et la taille du ménage est de cinq personnes ou plus.
- Les répondants qui ne rentrent pas dans ces catégories ont été codés comme ayant un revenu adéquat élevé.

Articles d'échelle relatifs au comportement altruiste ou prosocial

L'échelle comprend les dix questions suivantes, chacune d'elles contenant trois catégories de réponse (c.-à-d. jamais ou faux, parfois ou à moitié vrai, souvent ou vrai). Le résultat total varie de 0 à 20, un résultat élevé indiquant la présence d'un comportement prosocial.

- Témoigne de la sympathie envers quelqu'un qui a commis une erreur.
- Essaie d'aider quelqu'un qui a été blessé.
- Se porte volontaire pour aider à ranger un fouillis fait par quelqu'un d'autre.
- Essaie de mettre fin à une querelle ou à une dispute.
- Propose d'aider d'autres enfants (ami, frère ou sœur) qui ont de la difficulté à accomplir une tâche.
- Réconforte un enfant (ami, frère ou sœur) qui pleure ou est bouleversé.
- Aide spontanément à ramasser des objets qu'un autre enfant a fait tomber (p. ex. crayons, livres).
- Invite les spectateurs à prendre part à un jeu.
- Aide les autres enfants (ami, frère ou sœur) qui ne se sentent pas bien.
- Aide ceux qui ne réussissent pas aussi bien que lui ou elle.

Articles d'échelle relatifs à l'anxiété et à la perturbation affective

L'échelle comprend les sept questions suivantes, chacune d'elles contenant trois catégories de réponse (c.-à-d. jamais ou faux, parfois ou à moitié vrai, souvent ou vrai). Le résultat total varie de 0 à 14, un résultat élevé indiquant la présence de comportements associés à l'anxiété ou à la perturbation affective.

- Semble malheureux(se), triste ou déprimé(e).
- N'est pas aussi heureux(se) que les autres enfants.
- Est trop craintif(ve) ou anxieux(se).
- Est inquiet(ète).
- Pleure beaucoup.
- Est nerveux(se), émotif(ve) ou tendu(e).
- A du mal à s'amuser.

Articles d'échelle relatifs à l'agression physique et au trouble de comportement

L'échelle comprend les six questions suivantes, chacune d'elles contenant trois catégories de réponse (c.-à-d. jamais ou faux, parfois ou à moitié vrai, souvent ou vrai). Le résultat total varie de 0 à 12, un résultat élevé indiquant un comportement associé à des troubles de comportement et à de l'agression physique.

- Participe à de nombreuses bagarres.
- Quand quelqu'un blesse accidentellement... ..réagit par la colère et la bagarre.
- Attaque physiquement les gens.
- Menace les gens.
- Est cruel(le), intimide les autres ou est méchant(e) envers eux.
- Mord, frappe les autres enfants ou leur donne des coups de pied.

Jusqu'à ce que la mort nous sépare? Le risque de dissolution du premier et du deuxième mariage au Canada

par Warren Clark et Susan Crompton

Depuis les dernières années, presque tout le monde pense au mariage. Alors que le débat sur le mariage des personnes de même sexe a provoqué bien des discussions, de nombreux Canadiens sérieux remettent en question la signification du mariage dans la société d'aujourd'hui.

Le mariage, tel que nous pouvions le définir au cours des 50 ou 60 dernières années, semble perdre de son attrait. Selon les termes d'un chercheur américain, le sociologue Andrew Cherlin, le mariage est en train de se « désinstitutionnaliser », alors que les anciennes normes sociales s'écroulent et que les couples doivent négocier de nouvelles normes de comportement qui soient acceptables pour les deux parties¹.

Une chose est certaine, on célèbre maintenant moins de mariages, en partie parce que les jeunes adultes remettent le mariage à plus tard et aussi parce que l'union libre est à la hausse, remplaçant ainsi le mariage chez les Canadiens de tous les âges². On enregistre aussi plus de divorces; en effet, bien plus du tiers des mariages canadiens se termineront par un divorce avant que les époux ne fêtent leur 30^e anniversaire³. Enfin, le mariage n'est plus un préalable pour avoir un enfant. D'ailleurs, de plus en

plus d'enfants sont issus de familles composées de mères seules ou de couples non mariés⁴.

Pourtant, la grande majorité des gens se marie. Dans le présent article, on se réfère à l'Enquête sociale générale — Rétrospective sur la famille de 2001 pour examiner brièvement les caractéristiques de base des Canadiens ayant été mariés une fois, deux fois ou plus de deux fois. Le modèle à risques proportionnels est ensuite utilisé pour définir certains des facteurs associés à la rupture d'un premier et d'un deuxième mariage par le divorce ou la séparation.

Le premier mariage

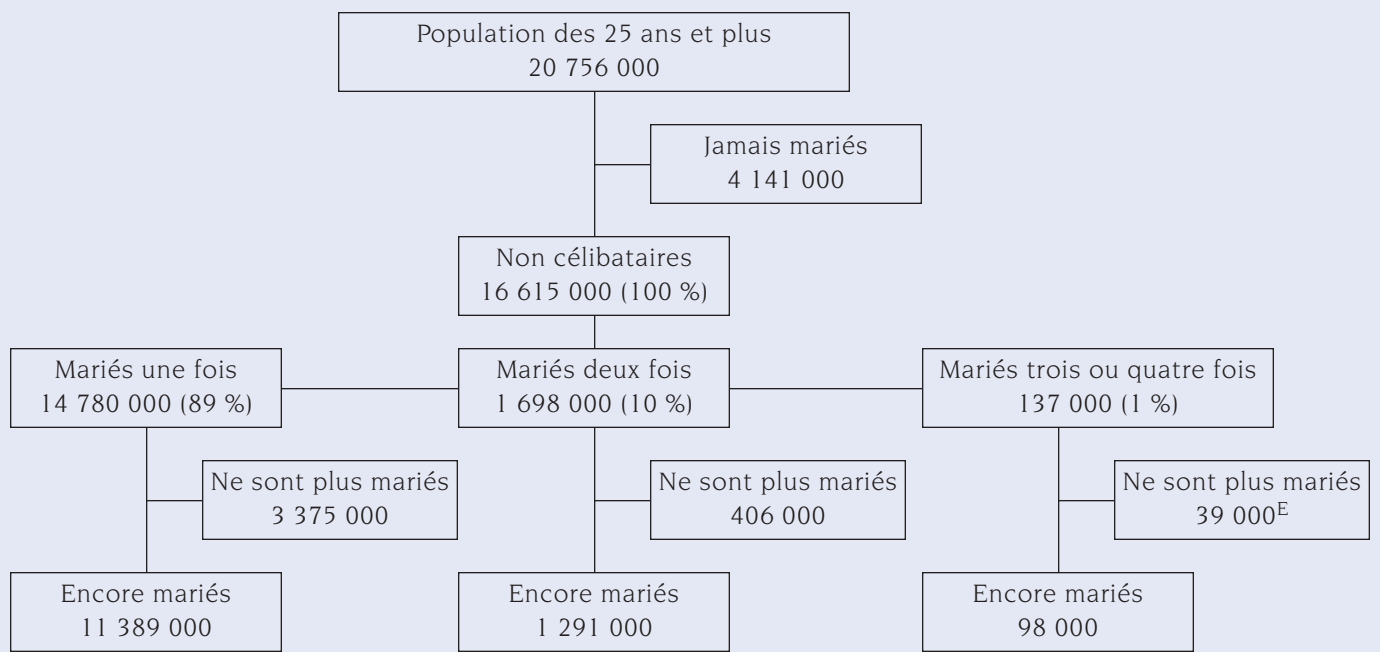
Selon l'Enquête sociale générale de 2001 (ESG), un peu plus de 16,6 millions d'adultes canadiens, c'est-à-dire 80 % de la population des 25 ans et plus, se sont mariés au moins une fois.

En moyenne, les adultes canadiens se sont mariés pour la première fois vers l'âge de 25 ans (pour 89 % d'entre eux, leur premier mariage est toujours celui dans lequel ils se trouvent). Les mariés avaient environ deux ans et demi de plus que les mariées, soit 26,2 et 23,6 ans, respectivement. (Voir le tableau de l'annexe 1.)

La plupart des gens se sont mariés avec une autre personne célibataire, mais quelques-uns d'entre eux (6 %) ont échangé leurs vœux de premier mariage avec quelqu'un qui avait déjà été marié. Et, même si l'union libre n'était pas très acceptée avant 1980 (lorsque la plupart de ces personnes se fréquentaient), environ 15 % avaient cohabité avec leur conjoint avant le mariage.

Environ 9 non-célibataires canadiens sur 10 (88 %) ont élevé au moins un enfant et, au moment de l'enquête, 60 % d'entre eux avaient encore des enfants qui vivaient avec eux. Le fait d'avoir des enfants tend à ramener les gens vers les lieux de culte qu'ils ont peut-être négligés pendant leur jeunesse⁵. En effet, la majorité des non-célibataires (86 %) ont déclaré appartenir à une religion. De ce groupe, 42 % avaient assisté à des services religieux au moins une fois par mois dans l'année précédant l'enquête. Les taux correspondants pour les adultes qui ne se sont jamais mariés sont respectivement de 77 % et de 22 %.

Au moment de l'ESG, plus des deux tiers des non-célibataires (69 %) vivaient encore avec leur premier conjoint et ils étaient mariés en moyenne depuis 23,5 ans. Toutefois, chez 23 % des non-célibataires, le



^E À utiliser avec prudence (variabilité d'échantillonnage élevée)

Nota : La catégorie « Ne sont plus mariés » comprend les personnes séparées de leur conjoint actuel, divorcées et veuves.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001. Données inédites.

premier mariage s'est terminé par une dissolution après environ 11 ans de vie conjugale. Chez les 9 % restants, le premier mariage s'est terminé à la mort du conjoint, après 34 années de vie commune.

L'âge au moment du mariage et le fait de vivre en union libre sont des facteurs clés dans l'échec du premier mariage

En fin de compte, le succès ou l'échec d'un mariage dépend des dynamiques personnelles profondes du couple et de sa situation unique. Cependant, un modèle à risques peut être utilisé pour calculer la probabilité relative que le mariage d'une personne se termine par une séparation ou un divorce, étant donné que la personne possède certaines caractéristiques sociodémographiques. (Voir « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude ».)

L'un des facteurs clés associés à la rupture du premier mariage est l'âge des nouveaux mariés. Une

personne se mariant à l'adolescence est presque deux fois plus susceptible de voir son mariage se dissoudre comparativement à une personne qui se marie entre 25 et 29 ans. À l'opposé, les personnes qui attendent d'être au moins dans la mi-trentaine avant de se marier courent 43 % moins de risque. (Le rapport des risques instantanés [ou le risque relatif] est estimé pour chaque variable lorsque tous les autres facteurs du modèle sont pris en compte. Voir « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour consulter la liste des variables comprises dans le modèle.) La différence d'âge entre les conjoints n'est pas un facteur de risque important si l'époux a plus de cinq ans que son épouse, mais le risque est de 29 % plus élevé si la différence d'âge est de cinq ans et moins.

Les personnes n'ayant pas un diplôme d'études secondaires au moment de leur premier mariage font

face à un risque de dissolution du mariage de 38 % plus élevé que celles qui possèdent un diplôme d'études secondaires. Les personnes ayant un diplôme universitaire courent 16 % moins de risque lorsque tous les autres facteurs du modèle sont pris en compte. Cette conclusion peut sembler contradictoire. En effet, on suppose que les personnes ayant un statut socioéconomique inférieur sont les moins en mesure de mettre fin à leur mariage, mais elle corrobore l'idée que les gens dont le statut social est plus élevé — les femmes en particulier — sont plus heureux et moins susceptibles de divorcer⁶.

L'union libre est fortement associée à une première rupture de mariage. En fait, le risque est de 50 % plus élevé chez les personnes ayant vécu avec leur partenaire avant le mariage que chez celles pour lesquelles ce n'était pas le cas. Cette conclusion est appuyée par de récentes recherches canadiennes démontrant clairement

que les mariages précédés d'une union libre sont nettement moins stables que ceux ayant commencé à l'église⁷, possiblement parce que la tradition du mariage est moins importante pour les personnes qui ont vécu dans une relation conjugale non traditionnelle⁸.

Plus les personnes sont mariées depuis longtemps, plus elles ont de chance de rester ensemble. Par exemple, le risque prévu de dissolution du premier mariage d'une personne qui s'est mariée dans les années 1960 est de 13 % moins élevé que pour une personne qui s'est mariée dans les années 1970. Cependant, le risque est considérablement plus élevé (67 %) pour quelqu'un qui s'est marié dans les années 1990, même lorsque tous les autres facteurs sont pris en considération. La différence au fil des décennies reflète sans doute les attentes changeantes des gens par rapport au mariage, plus particulièrement le changement d'orientation qui est survenu et où l'on est passé d'un mariage axé sur la famille et l'éducation des enfants à un mariage axé sur la réalisation personnelle.

Le fait d'avoir des enfants réduit significativement le risque prévu d'un échec du premier mariage. Ainsi, ce risque est de 73 % moins élevé chez les personnes ayant des enfants que chez celles qui sont mariées et sans enfant, après avoir tenu compte de toutes les autres variables du modèle. Cette conclusion soutient le fait que, même si les enfants peuvent exercer des pressions sur la relation entre adultes, la dissolution du mariage est en réalité moins susceptible de se produire parmi les couples ayant des enfants que chez ceux qui n'en ont pas, une observation s'avérant juste dans la plupart des sociétés et des cultures⁹.

La religion et la langue maternelle sont liées au fait de rester marié

Les croyances religieuses peuvent aussi avoir un effet protecteur

sur le premier mariage. Même si l'appartenance religieuse ne semble pas significative, la pratique religieuse est associée à la durabilité du mariage. Chez les personnes assistant à des services religieux pendant l'année, même si ce n'est qu'à quelques occasions, le risque prévu de dissolution de mariage est de 10 % à 31 % moins élevé que chez celles qui n'y assistent pas du tout. Ceci exclut le fait d'assister à des services lors d'occasions spéciales comme les mariages, baptêmes ou funérailles.

L'ESG ne fournit pas de renseignements sur le patrimoine culturel des répondants. Néanmoins, en supposant que la langue constitue un moyen important pour transmettre les valeurs et les normes dans un groupe social, la langue maternelle peut être utilisée comme un indicateur indirect des attitudes auxquelles une personne a été exposée pendant son enfance.

Chez les personnes vivant à l'extérieur du Québec et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, le risque de dissolution du premier mariage est significativement plus bas que chez le groupe de référence (les anglophones vivant à l'extérieur du Québec), le taux étant de presque 26 % moins élevé. La grande majorité de ces allophones indiquent qu'au moins un de leurs parents est né en Asie ou en Europe. Ces cultures ont tendance à avoir des traditions qui accordent une grande importance au mariage et à la famille.

Par ailleurs, le risque de dissolution du mariage est encore moins élevé chez les francophones du Québec (29 % plus bas) que chez les anglophones résidant à l'extérieur de la province. Ce résultat laisse assez perplexé, parce que le Québec affiche un taux de divorce plus élevé que n'importe où ailleurs¹⁰. Les unions libres y sont beaucoup plus acceptées, l'attitude étant en général plus libérale sur le plan social que dans le reste du pays¹¹. En réalité, le fait d'être un Québécois francophone

n'est plus un facteur significatif dans la diminution du risque de dissolution du premier mariage si les variables sur les attitudes sont retirées du modèle à risques (c'est-à-dire l'importance d'être en couple, d'être marié et d'avoir des enfants. Les résultats du modèle ne sont pas présentés).

Le deuxième mariage

Dans une citation célèbre, le Dr Samuel Johnson, grand lexicographe anglais du XVIII^e siècle, a qualifié le remariage de « triomphe de l'espoir sur l'expérience »¹². Toutefois, environ 43 % des adultes canadiens dont le premier mariage s'est terminé par un divorce s'étaient mariés de nouveau avant l'ESG¹³, tout comme environ 16 % de ceux dont le premier conjoint était décédé.

Les Canadiens s'étant mariés une deuxième fois avaient 39 ans en moyenne au moment de leur mariage. Plus de la moitié (55 %) avaient prononcé des vœux avec quelqu'un qui avait aussi été marié auparavant, et plus du tiers (37 %) avaient déjà vécu en union libre avec leur nouveau conjoint.

Au moment de l'ESG, environ 1,3 million d'entre eux (71 %) étaient encore mariés à leur deuxième conjoint depuis presque 13 ans. Nous avons de bonnes raisons de croire que ces mariages dureront. Des recherches américaines révèlent que les remariages après l'âge de 40 ans sont plus stables que les premiers mariages¹⁴. En outre, le modèle à risques prévoit que, lorsque tous les autres facteurs sont pris en compte, les Canadiens dans la quarantaine, au moment d'un remariage, courent deux fois moins de risque de voir leur mariage se dissoudre, comparativement à ceux de moins de 30 ans. Même pour ceux qui se remarient dans la trentaine, le risque de rupture est de 27 % moins élevé.

La plus grande maturité des partenaires est l'une des raisons expliquant pourquoi le risque de dissolution diminue lorsque les partenaires sont plus âgés au moment du remariage. Dans une étude

	Risque relatif de la dissolution du mariage		Risque relatif de la dissolution du mariage	
	Premier mariage	Mariage subséquent	Premier mariage	Mariage subséquent
Sexe				
<i>Hommes</i>	1,00	1,00		
Femmes	0,83*	0,91		
Âge au début du mariage				
<i>Moins de 20 ans</i>	1,98*	--		
20 à 24 ans	1,34*	--		
<i>25 à 29 ans</i>	1,00	--		
30 à 34 ans	0,67*	--		
35 ans et plus	0,57*	--		
Âge au début du mariage				
<i>Moins de 30 ans</i>	--	1,00		
30 à 39 ans	--	0,73*		
40 à 49 ans	--	0,50*		
50 ans et plus	--	0,39*		
Différence d'âge entre les conjoints				
Époux étant l'aîné de 6 ans et plus	1,09*	0,87		
<i>Moins de 5 ans entre les conjoints</i>	1,00	1,00		
Époux ayant au-delà de 6 ans de moins	1,29*	0,90		
Ayant vécu en union libre avec le conjoint avant le mariage				
<i>Non</i>	1,00	1,00		
Oui	1,50*	1,05		
Décennie au cours de laquelle le mariage a débuté				
Avant 1960	0,29*	0,19*		
Années 1960	0,87*	1,03		
<i>Années 1970</i>	1,00	1,00		
Années 1980	1,41*	1,43*		
Années 1990 ou après	1,67*	2,50*		
Niveau de scolarité au début du mariage				
Sans diplôme d'études secondaires	1,38*	1,34		
<i>Diplôme d'études secondaires</i>	1,00	1,00		
Études postsecondaires partielles	1,03	1,28		
Diplôme d'études professionnelles ou d'une école de métiers	0,33*	0,90		
Certificat ou diplôme d'études collégiales	0,89*	1,34*		
Diplôme ou certificat universitaire	0,84*	1,18		
Présence d'enfants dans le mariage				
<i>Non</i>	1,00	1,00		
Oui	0,27*	0,79		
Appartenance religieuse				
<i>Aucune religion</i>	1,00	1,00		
Catholique	1,00	1,22		
Protestant	1,13*	1,22		
Autre	1,07	2,35*		
Pratique religieuse				
<i>Aucune</i>	1,00	1,00		
Pas très fréquemment	0,90*	0,67*		
Au moins une fois par mois	0,69*	1,04		
Langue maternelle et région de résidence actuelle				
Francophones au Québec	0,71*	1,04		
Anglophones au Québec	1,05	0,87		
Allophones au Québec	1,25	0,66		
Francophones ailleurs au Canada	1,00	1,83*		
<i>Anglophones ailleurs au Canada</i>	1,00	1,00		
Allophones ailleurs au Canada	0,74*	0,79		
Population de la collectivité où a vécu le répondant en 2001				
<i>Un million de personnes et plus</i>	1,00	1,00		
250 000 à 999 999 personnes	1,11*	1,19		
10 000 à 249 999 personnes	1,05	1,15		
Région rurale et petites villes au Canada	0,87*	0,82		
Importance d'être marié pour le bonheur du répondant				
<i>Très important pour mon bonheur</i>	1,00	1,00		
Important	1,38*	1,28		
Pas très important	3,08*	2,70*		
Pas du tout important	3,96*	4,30*		
Importance de la relation de couple pour le bonheur du répondant				
<i>Très importante pour mon bonheur</i>	1,00	1,00		
Importante	1,20*	1,41*		
Pas très importante	1,60*	1,54*		
Pas du tout importante	1,61*	1,15		
Importance d'avoir des enfants pour le bonheur du répondant				
<i>Très important pour mon bonheur</i>	1,00	1,00		
Important	0,86*	0,87		
Pas très important	0,77*	0,86		
Pas du tout important	0,47*	0,79		
Resteriez-vous dans un mariage qui n'a aucune chance de réussir pour le bien-être de vos enfants?				
<i>Oui</i>	1,00	1,00		
Non	2,16*	1,69*		

* La différence est statistiquement significative par rapport au groupe de référence indiqué en italique ($p < 0,05$).

Nota : La plupart des mariages subséquents sont des deuxièmes mariages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

américaine, on peut lire que la qualité de la relation dans le couple est meilleure lorsque les deux conjoints en sont à leur deuxième mariage. Ces couples ont obtenu de meilleurs résultats pour les mesures dont les raisons du mariage reposaient sur l'intimité, comparativement à d'autres genres de couples, et ils ont obtenu des résultats moins élevés pour les mesures dont les raisons ne relevaient pas du couple¹⁵. En ce qui concerne le « bagage psychologique » dont leur nouveau mariage peut hériter, il semblerait que l'effet du divorce sur le bonheur dans l'ensemble, la dépression et la santé en général soit significatif, mais faible une fois que les variables démographiques ne sont pas prises en compte¹⁶.

Le premier échec pourrait contribuer à préparer le prochain

Cependant, plus de 1 Canadien sur 5 qui s'est remarié a quitté son deuxième conjoint après une période de 7,6 ans en moyenne. Il est encore plus difficile de comprendre que le mariage subséquent d'une personne se termine par une rupture, alors que le premier s'était également terminé ainsi.

Certaines des théories en recherches sociales qui ont permis d'expliquer l'échec du remariage comprennent : une psychologie personnelle faisant en sorte que la personne soit plus encline à mettre un terme aux relations; un comportement acquis, c'est-à-dire que la personne a résolu le problème du mariage précédent en divorçant; un manque de soutien social pour les remariages; ainsi qu'un plus petit groupe de candidats adéquats disponibles pour le remariage, ce qui réduit la probabilité de trouver un partenaire compatible¹⁷.

Les deux premières hypothèses suggèrent que les antécédents conjugaux peuvent aider à expliquer la cause de l'échec du mariage subséquent. Tel qu'il est démontré ci-dessus, le premier et le deuxième mariages ayant eu lieu à un jeune

âge sont moins susceptibles de réussir, probablement parce que l'échec a tendance à se répéter si une personne n'a pas repensé son « style matrimonial ». Les adultes ayant divorcé deux fois avaient trois ans de moins que leurs homologues encore mariés, tant la première fois (22 contre 25) que la deuxième fois (environ 36 contre presque 40) qu'ils se sont mariés.

Il est quand même intéressant de constater que l'union libre, qui est beaucoup plus courante chez les personnes qui se sont mariées deux fois que chez celles qui se sont mariées une fois et qui est fortement liée à la rupture d'un premier mariage, n'est pas un facteur significatif dans la dissolution d'un mariage subséquent, une fois que toutes les autres variables ont été prises en compte.

Plusieurs chercheurs ont reconnu l'importance du soutien social dans la réussite du remariage. Le soutien reçu de la famille et des amis joue un rôle significatif dans la qualité de la relation matrimoniale, plus particulièrement chez les couples où les deux partenaires sont remariés¹⁸. À l'opposé, peu de soutien social contribue à la détresse psychologique dont les gens ayant divorcé ont fait état, en particulier ceux qui ont rompu plus d'une fois un mariage¹⁹.

Faire partie d'une minorité est associé à l'échec du mariage subséquent

Le choix du partenaire pour un deuxième mariage a intéressé les sociologues assez longtemps pour qu'ils en arrivent à deux théories concurrentes. La première, « l'hypothèse d'apprentissage », propose qu'une personne recherche quelqu'un qui lui ressemble après l'échec d'un mariage avec un conjoint différent d'elle. La deuxième, « l'hypothèse du marché matrimonial », soutient que les personnes se retrouvent avec un partenaire différent d'elles à cause du nombre limité de candidats disponibles pour un remariage²⁰.

Aucune des deux hypothèses n'a éclipsé l'autre et les résultats du modèle à risques proportionnels de l'ESG sont également non concluants.

Même si une éducation supérieure est un facteur protecteur de premier ordre contre la dissolution du premier mariage, il est beaucoup moins important pour la dissolution d'un mariage subséquent. Ceci semble laisser croire qu'il y a peut-être davantage de similitudes au niveau de l'éducation entre les partenaires d'un deuxième mariage. Cette interprétation est soutenue par une étude hollandaise menée auprès d'adultes récemment remariés, dans laquelle on rapporte que les deux sexes ont tendance à choisir un deuxième partenaire qui est plus instruit que leur premier; les hommes ont davantage tendance à se remarier avec une femme dont le niveau de scolarité est le plus près du leur²¹.

Par ailleurs, les résultats du modèle semblent aussi exprimer la difficulté de trouver un partenaire compatible une deuxième fois lorsqu'une personne fait partie d'une petite population. Deux variables n'ayant joué aucun rôle dans la dissolution du premier mariage sont significativement associées à la rupture des mariages subséquents. Premièrement, le risque pour un francophone vivant à l'extérieur du Québec est de 83 % plus élevé que pour un anglophone, lorsque tous les facteurs du modèle sont contrôlés. Deuxièmement, adhérer à une croyance religieuse autre que celle des églises catholiques ou protestantes dominantes augmente le risque de 135 %, comparativement au fait de n'avoir aucune appartenance religieuse.

C'est maintenant une vérité de la Palisse de dire que les enfants du conjoint contribuent grandement à l'effondrement des deuxième mariages. Il est tentant de penser ainsi et les adolescents en particulier peuvent mettre n'importe quel lien du mariage à l'épreuve, mais les études ne sont pas concluantes à ce

Dans la présente étude, on se réfère au cycle 15 de l'Enquête sociale générale — Rétrospective sur la famille, qui a été menée par Statistique Canada pendant l'année 2001. On a demandé à près de 25 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces de fournir des renseignements sur leurs mariages et unions libres ainsi que sur la séparation, le divorce et la mort de leur conjoint, en plus d'une large gamme de caractéristiques de base.

Dans le présent article, on se penche sur les adultes de 25 ans et plus qui ont été mariés au moins une fois et sur la probabilité que leur mariage se termine par un divorce ou une séparation. L'analyse est fondée sur les déclarations d'environ 14 550 répondants s'étant mariés une seule fois; 1 750 s'étant mariés deux fois et 140 s'étant mariés plus de deux fois. Ces répondants représentent respectivement presque 14,8 millions, 1,7 million et 137 000 de Canadiens de 25 ans et plus.

Non-célibataire : Les non-célibataires sont des adultes de 25 ans et plus qui ont été mariés au moins une fois, peu importe leur état matrimonial (toujours marié, divorcé, veuf) au moment de l'enquête.

Marié une fois, deux fois ou plus de deux fois : Fait référence aux personnes qui, au moment de l'enquête, avaient été mariées une fois, deux fois ou plus de deux fois.

Dissolution : Un mariage qui se termine par une séparation, un divorce ou une annulation (excluant le veuvage). Étant donné que la présente étude examine la rupture de la relation au lieu de sa cessation par un acte légal, la dissolution se produit lors de la séparation définitive

du conjoint; dans les rares cas où le mariage se termine par un divorce immédiat sans période de séparation de corps, la dissolution est entérinée lorsque le divorce est prononcé. Cette catégorie comprend donc les répondants qui étaient séparés, mais dont le divorce n'était pas encore définitif. Ces personnes représentent environ 30 % de l'ensemble des personnes de cette catégorie.

Risque relatif : Probabilité prévue que le mariage d'une personne se terminera par une séparation ou un divorce, par comparaison avec une personne de référence. Les ratios ont été calculés à l'aide du modèle à risques proportionnels, une technique statistique qui estime la probabilité qu'une personne vivra un événement (la dissolution du mariage, dans le cas présent), en tenant compte d'un ensemble de variables explicatives.

Dans la présente étude, les variables explicatives sont le sexe; l'âge au début du mariage; la différence d'âge entre les conjoints; la cohabitation du couple avant le mariage; la décennie au cours de laquelle le couple s'est uni par le mariage; le niveau de scolarité au moment du mariage; la présence d'enfants dans le ménage pendant le mariage; l'appartenance religieuse; la pratique religieuse; la langue maternelle et la région de résidence. Le modèle comprend aussi des variables qui ont permis de mesurer les attitudes du répondant relativement au mariage ainsi qu'à l'idée de faire partie d'un couple et d'avoir des enfants, en plus de chercher à savoir si le répondant resterait dans un mariage qui n'a aucune chance de réussir, et ce, pour le bien des enfants (si ces derniers avaient moins de 15 ans).

sujet : dans certaines, on soutient qu'ils sont un facteur de premier ordre dans l'échec du remariage²², alors que dans d'autres, on reconnaît qu'ils contribuent à la satisfaction matrimoniale des adultes²³. Le modèle de l'ESG prévoit que, lorsque toutes les autres variables sont prises en compte, la présence des enfants dans le ménage au moment d'un mariage subséquent n'est pas associée à la dissolution du mariage.

Le modèle à risques proportionnels indique aussi que certains facteurs liés à la réussite ou à l'échec du mariage sont tout simplement hors du contrôle d'une personne. Par exemple, les femmes courent le

même risque que les hommes de vivre la dissolution d'un mariage subséquent, ce qui est assez surprenant, parce que le risque était significativement inférieur pour ce qui est de la rupture d'un premier mariage. La réponse se trouve peut-être dans l'attitude des femmes par rapport au mariage, puisque les données sur les attitudes sont retirées du modèle. Si le risque prévu est calculé en utilisant seulement les variables sociodémographiques, dans un premier mariage, les hommes et les femmes courent un risque égal de dissolution, mais dans le cas d'un mariage subséquent, les femmes

courent 30 % plus de risque que les hommes de vivre une rupture. (Les résultats du modèle ne sont pas présentés.)

Le troisième mariage

En 2001, selon l'ESG, près de 137 500 adultes canadiens avaient été mariés plus de deux fois. Ce nombre représente moins de 1 % de la population de non-célibataires de 25 ans et plus. Ils s'étaient pratiquement tous mariés trois fois.

Sauf pour ce qui est de leur habitude à l'égard du mariage, sur le plan sociodémographique, rien ne distingue ces Canadiens se mariant plusieurs fois des autres Canadiens.

Ils se sont mariés pour la troisième fois à un âge moyen de presque 46 ans, généralement avec quelqu'un qui a aussi déjà été marié. Avant la cérémonie, près du tiers (38 %^E) avaient vécu en union libre avec leur troisième conjoint.

Et, même si 71 % d'entre eux venaient de célébrer leur 8^e anniversaire de mariage avec leur plus récent partenaire, près du quart (23 %^E) avaient mis fin à leur mariage après moins de quatre ans de vie commune.

Certains chercheurs croient qu'il y a des preuves crédibles que [traduction] « ... les personnes se mariant plusieurs fois sont différentes de celles qui ne se remarient qu'une seule fois, pour ce qui est de leur personnalité et de leur comportement [sic] »²⁴. En 1990, une étude américaine portant expressément sur les personnes se mariant plusieurs fois a conclu que les hommes et les femmes qui se sont mariés de nombreuses fois ont des niveaux d'anxiété plus élevés que ceux qui ne se sont mariés qu'une fois ou deux. Les femmes s'étant mariées plusieurs fois ont aussi déclaré qu'elles ressentaient davantage de détresse psychologique que les autres femmes mariées, même après avoir pris en compte leurs antécédents de divorce²⁵.

Croire au mariage fait en sorte que le mariage est plus solide

Le profil psychologique, bien qu'il soit bref, peut aider à faire la lumière sur une conclusion contre-intuitive tirée de l'ESG. On serait porté à penser que les personnes se mariant plusieurs fois croient ardemment en la valeur du mariage et de la famille, mais les données semblent exprimer une toute autre histoire.

Avec un taux de 69 %, les gens se mariant plusieurs fois sont beaucoup moins susceptibles de dire qu'être marié est important ou très important pour leur bonheur, comparativement à 82 % des personnes ne s'étant mariées qu'une seule fois (y compris les personnes divorcées ou veuves et

celles qui sont encore mariées). Bien sûr, les croyances profondes peuvent être changées selon l'expérience de la personne, plus particulièrement une expérience très négative comme l'échec de son mariage. Mais ce manque d'engagement face au mariage peut devenir une prophétie auto-accomplie, puisqu'il est un facteur clé associé à l'échec du mariage. Les personnes ne croyant pas que le mariage contribue à leur bonheur courent un risque prévu d'échouer tant leur premier mariage que leur mariage subséquent, qui est de 170 % à 330 % plus élevé que chez les gens qui croyaient que c'est très important, une fois que toutes les autres variables sont prises en compte.

De la même façon, les gens se mariant plusieurs fois sont à peine ou presque deux fois plus susceptibles de déclarer ne pas vouloir rester dans un mariage difficile, même pour le bien de leurs enfants (dans une proportion de 50 % comparativement à 28 % pour les personnes s'étant mariées une fois). Bien sûr, il s'agit probablement d'une question très hypothétique pour la plupart des personnes ne s'étant mariées qu'une seule fois, car elles pourraient exagérer leur situation, alors que les personnes se mariant plusieurs fois pourraient avoir une vision plus réaliste de ce qu'ils sont prêts à tolérer. Néanmoins, comparativement à ceux qui croient qu'ils resteraient dans un mariage qui n'a aucune chance de réussir pour le bien-être de leurs enfants, le risque prévu de dissolution d'un premier ou d'un deuxième mariage est de 69 % à 116 % plus élevé chez les personnes qui sont préparées à abandonner la relation.

Résumé

Les événements actuels peuvent laisser croire que l'institution du mariage est en déroute. Certaines personnes pourraient affirmer que le fait que la société accepte les exigences de chaque personne en fonction de sa réalisation personnelle a autorisé les personnes

irresponsables et hédonistes à passer d'un conjoint à l'autre.

Cependant, le mariage semble toujours avoir une aura qui le place au-dessus d'un simple mode de vie. La plupart des Canadiens se marient une fois et seulement une fois; moins de 1 % des gens se marient plus de deux fois. Les couples mariés ont un « plus grand engagement » et une « meilleure qualité de relation » que les personnes vivant en union libre²⁶, ce qui reflète la nature transcendante du mariage et des liens du mariage eux-mêmes.

Les facteurs associés à la rupture du premier mariage ont tendance à être différents de ceux qui sont des facteurs de risques significatifs pour la dissolution d'un mariage subséquent. Cependant, en général, la probabilité prévue que le mariage soit un succès est plus élevée chez les personnes se mariant dans la trentaine, qui n'ont pas vécu en union libre avant le mariage, ont des enfants, assistent à des services religieux, détiennent un diplôme universitaire et croient que le mariage est important pour être heureux.


Warren Clark est analyste principal et **Susan Crompton** est rédactrice en chef de *Tendances sociales canadiennes*.

1. A. Cherlin, « The Deinstitutionalization of American Marriage », *Journal of Marriage and Family*, vol. 66, n° 4, p. 848 à 861.
2. A. Milan, « Les familles : 100 ans de continuité et de changement », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2000, n° 56, p. 2 à 13; Statistique Canada, « Le point sur les familles », *Tendances sociales canadiennes*, été 2003, n° 69, p. 11 à 13.
3. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 9 mars 2005.
4. Statistique Canada, 2003.
5. W. Clark, « L'évolution de la pratique religieuse », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2000, n° 59, p. 27 à 31, 2000.

6. T. Burnham et J. Phelan, *Mean Genes*, New York (NY), Penguin Books, 2000.
7. C. Le Bourdais, G. Neill et P. Turcotte, « L'évolution des liens conjugaux », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2000, n° 56, p. 15 à 18.
8. A. Milan, « Accepteriez-vous de vivre en union libre? », *Tendances sociales canadiennes*, automne 2003, n° 70, p. 2 à 6.
9. T. Burnham et J. Phelan, *Mean Genes*, New York (NY), Penguin Books, 2000; Robert Wright, *The Moral Animal: Why we are the way we are – The new science of evolutionary psychology*, New York, Vintage Books, 1994.
10. Selon les données de 2003, 50 % des mariages au Québec se sont soldés par un divorce au cours des 30 années suivant l'union. Statistique Canada, *Le Quotidien*, 9 mars 2005.
11. M. Adams, *Fire and Ice: The United States, Canada and the myth of converging values*, Toronto, Penguin Canada, 2003, p. 77 à 102.
12. *Bartlett's Familiar Quotations: Fifteenth and 125th Anniversary Edition*, publié sous la direction Emily Morrison Beck (éd.), Little, Brown and Company, New York, vol. 354, n° 22, 1980.
13. Aux États-Unis, le taux de remariage était d'environ 75 % dans les années 1990. M. Coleman, L. Ganong et M. Fine, « Reinvestigating Remarriage: Another decade of Progress », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 4, p. 1288 à 1307, 2000.
14. Coleman, Ganong et Fine, 2000.
15. Les raisons intrinsèques du mariage sont basées sur le couple et liées au niveau d'intimité, par exemple : « Nous sommes intimes et près l'un de l'autre. Nous avons des façons spéciales de nous démontrer de l'affection et d'exprimer ce que nous ressentons ». Les raisons extrinsèques étaient davantage liées à ce que l'autre leur apportait : « Il ou elle sait ce que je veux. Il ou elle répond à mes besoins. Mes parents seraient d'accord que je la ou le fréquente. Mes amis aiment cette personne. Les gens sont impressionnés par mon choix ». L.A. Kurdek, « Relationship Quality for Newly Married Husbands and Wives: Marital History, Stepchildren, and Individual-Difference Predictors », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, n° 4, p. 1053 à 1064.
16. L.A. Kurdek, « The Relations between Reported Well-Being and Divorce History, Availability of a Proximate Adult, and Gender », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 1, p. 71 à 78.
17. Coleman, Ganong et Fine, 2000; E. Vemer, M. Coleman, L.-H. Ganong et H. Cooper, « Marital Satisfaction in Remarriage: A Meta-Analysis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 1, p. 713 à 725, 1989; Kurdek, 1989; J. Gelissen, « Assortative mating after divorce: a test of two competing hypotheses using marginal models », *Social Science Research*, vol. 33, p. 361 à 384, 2004.
18. Kurdek, 1989.
19. L.A. Kurdek, « Divorce History and Self-Reported Psychological Distress in Husbands and Wives », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, n° 3, p. 701 à 708.
20. Gelissen, 2003.
21. Gelissen, 2003.
22. Coleman, Ganong et Fine, 2000.
23. Vemer, Coleman, Ganong et Cooper, 1989; Kurdek, 1989.
24. Vemer, Coleman, Ganong et Cooper, 1989.
25. Kurdek, 1990.
26. Z. Wu et C.M. Schimmele, « Repartnering after First Union Disruption », *Journal of Marriage and the Family*, février 2005, n° 67, p. 27 à 36.

État matrimonial actuel (2001)	Non-célibataires : mariés au moins une fois			
	Total	<i>Mariés</i>	Divorcés	Veufs
Les deux sexes (en milliers)	16 701	12 778	2 416	1 405
Hommes	7 810	6 466	1 043	300
Femmes	8 788	6 312	1 372	1 104
Âge moyen lors du premier mariage				
Les deux sexes	24,8	25,1	24,0	23,8
Hommes	26,2	26,3	25,5	26,0
Femmes	23,6	23,8	22,8	23,2
Différence d'âge moyenne entre le répondant et son premier conjoint				
Les deux sexes	3,5	3,4	3,8	4,8
Hommes	3,3	3,2	3,8	3,5
Femmes	3,7	3,5	3,8	5,2
Durée moyenne du premier mariage (en années)				
Total	21,7	22,2	12,2	33,9
Encore mariés	23,5	23,5
Jusqu'au divorce ou à la séparation	11,1	8,9	12,1	13,4
Jusqu'au décès du conjoint	34,2	23,0	16,7	35,7
État matrimonial du premier conjoint avant le mariage (%)				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Veuf	0,6	0,5	F	1,6 ^{E*}
Divorcé	5,5	5,3	7,6*	3,9
Célibataire	93,9*	94,2	92,0*	94,5*
Répondant ayant vécu en union libre avec le premier conjoint avant le mariage				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	14,9	14,8	22,4*	2,7*
Non	8,3*	4,3	29,9*	8,0*
N'a jamais vécu en union libre	76,8*	80,9	47,7*	89,3*
Raison de la rupture du premier mariage				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Encore mariés	68,7*	89,1
Divorcés ou séparés	22,7*	9,7	99,2*	9,5
Décès du conjoint	8,6*	1,2	F	90,5*

^E À utiliser avec prudence (variabilité d'échantillonnage élevée)

F Trop peu fiable pour être publié

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (actuellement mariés) indiqué en italique ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

État matrimonial actuel (2001)	Non-célibataires : mariés au moins deux fois			
	Total	<i>Mariés</i>	Divorcés	Veufs
Les deux sexes (en milliers)	1 834	<i>1 389</i>	299	146
Hommes	865	<i>722</i>	115	28 ^E
Femmes	970	<i>667</i>	184	119
Âge du répondant au début du deuxième mariage				
Les deux sexes	38,7	<i>39,1</i>	35,6	41,3
Hommes	40,6	<i>40,7</i>	38,6	45,2
Femmes	37,1	<i>37,4</i>	33,7	40,5
Différence d'âge moyenne entre le répondant et son deuxième conjoint				
Les deux sexes	5,9	<i>5,9</i>	5,7	6,0
Hommes	6,5	<i>5,6</i>	6,5	5,7
Femmes	5,3	<i>5,2</i>	5,2	6,1
Durée moyenne du deuxième mariage				
Total	12,2	<i>12,5</i>	7,7	18,7
Encore mariés	12,7	<i>12,7</i>
Jusqu'au divorce ou la séparation	7,6	<i>6,7</i>	7,7	F
Jusqu'au décès du conjoint	19,3	<i>F</i>	F	20,0
État matrimonial du deuxième conjoint avant le deuxième mariage (%)				
Total	100,0	<i>100,0</i>	100,0	100,0
Veuf	7,9	<i>7,1</i>	F	22,6 ^{E*}
Divorcé	46,6	<i>48,3</i>	45,6	32,7 ^{E*}
Célibataire	45,5	<i>44,6</i>	50,0	44,7
Répondant ayant vécu en union libre avec le deuxième conjoint avant le mariage				
Total	100,0	<i>100,0</i>	100,0	100,0
Oui	36,8	<i>38,9</i>	36,1	18,6 ^{E*}
Non	8,1*	<i>5,6</i>	20,6*	F
N'a jamais vécu en union libre	55,1	<i>55,5</i>	43,3	75,1*
Raison de la rupture du deuxième mariage				
Total	100,0	<i>100,0</i>	100,0	100,0
Encore mariés	70,6*	<i>93,0</i>	0,0	0,0
Divorcés ou séparés	21,7*	<i>6,1</i>	98,5*	15,0 ^{E*}
Décès du conjoint	7,7	<i>F</i>	F	85,0

^E À utiliser avec prudence (variabilité d'échantillonnage élevée)

F Trop peu fiable pour être publié

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (actuellement mariés) indiqué en italique ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

État matrimonial actuel (2001)	Non-célibataires : mariés au moins trois fois	
	Total	Mariés
Les deux sexes (en milliers)	137	98
Hommes	67	56
Femmes	70	41 ^E
Âge du répondant au début du troisième mariage		
Les deux sexes	45,6	46,2
Hommes	47,5	48,5
Femmes	43,9	43,2 ^E
Différence d'âge entre le répondant et son troisième conjoint		
Les deux sexes	7,2	7,4
Hommes	7,8	8,0
Femmes	6,5	6,6 ^E
Durée moyenne du troisième mariage (en années)		
Total	7,1	8,1
Encore mariés	8,3	8,3
Jusqu'au divorce ou à la séparation	3,7 ^E	..
Jusqu'au décès du conjoint	F	..
État matrimonial du troisième conjoint avant le troisième mariage (%)		
Total	100,0	100,0
Veuf	F	F
Divorcé	54,4	57,8
Célibataire	F	F
Répondant ayant vécu en union libre avec le troisième conjoint avant le mariage		
Total	100,0	100,0
Oui	37,8 ^E	39,5 ^E
Non	23,4 ^E	F
N'a jamais vécu en union libre	38,9 ^E	40,3 ^E
Raison de la rupture du troisième mariage		
Total	100,0	100,0
Encore mariés	71,1*	100,0
Divorcés ou séparés	22,9 ^E	..
Décès du conjoint	F	..

^E À utiliser avec prudence (variabilité d'échantillonnage élevée)

F Trop peu fiable pour être publié

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (actuellement mariés) indiqué en italique ($p < 0,05$).

Nota : Les personnes divorcées et veuves ne sont pas comprises en raison de la trop petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

	Non-célibataires		
	Une fois	Deux fois	Trois ou quatre fois
% (répartition descendante)			
Pour être heureux, il est ... que j'aie une relation de couple durable			
... très important	72,0	69,1*	57,8*
... important	23,0	22,1	30,6
... pas très important	3,5	6,0*	F
... pas du tout important	1,5	2,8 ^{E*}	F
Pour être heureux, il est ... que je sois marié			
... très important	55,6	50,5*	42,2*
... important	26,0	25,7	26,8 ^E
... pas très important	12,7	16,3*	22,1 ^{E*}
... pas du tout important	5,6	7,5*	F
Pour être heureux, il est ... que j'aie au moins un enfant			
... très important	60,8	59,4	46,2*
... important	28,2	29,6	33,4
... pas très important	7,1	11,0*	F
... pas du tout important	4,0	6,1*	F
Si j'avais de jeunes enfants de moins de 15 ans, que mon mariage n'allait pas bien et que mes problèmes de couple ne pouvaient être résolus, je resterais tout de même marié pour le bien des enfants¹			
Oui	46,7	30,7*	25,7 ^{E*}
Non	34,7	57,9*	67,1*
Ne sait pas	18,6	11,4*	F
Appartenance religieuse			
Aucune religion	13,9	16,5*	23,6 ^{E*}
Catholique	43,6	31,7*	17,2 ^{E*}
Protestante	25,8	36,5*	34,2
Orthodoxe	1,5	1,3 ^E	F
Juive	1,0	F	F
Autres religions orientales	4,3	2,0 ^{E*}	F
Autre, ne sait pas	9,8	10,8	22,6 ^{E*}
Participation à des services religieux²			
Hebdomadaire	29,5	19,3*	29,8 ^E
Mensuelle	13,5	11,5	F
Occasionnelle	22,3	23,2	F
Annuelle	8,0	10,0	F
Aucune	26,7	36,0*	39,3*

^E À utiliser avec prudence (variabilité d'échantillonnage élevée)

F Trop peu fiable pour être publié

1. Question posée uniquement aux répondants qui étaient encore mariés au moment de l'enquête.

2. Question posée uniquement aux répondants qui ont déclaré avoir une appartenance religieuse.

* Différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence (marié seulement une fois) ($p < 0,05$).

Nota : Le total peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

La routine au Quotidien

GRATUIT
sur le site
www.statcan.ca

Le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada tous les jours ouvrables, dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)



Ce matin, comme chaque matin :



vous vous êtes rendu au bureau,

vous avez bu un café,

bavardé avec des collègues,

ouvert vos courriels,

lu votre exemplaire du *Quotidien*

**C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*?
C'est la meilleure source d'information statistique au pays!**

Chaque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

Le Quotidien vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.



**Abonnez-vous au *Quotidien* sur Internet.
C'est GRATUIT.**

Visitez le site www.statcan.ca et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du matin... voilà un excellent moyen d'ajouter de la substance dans votre routine... au *Quotidien*!



INDICATEURS SOCIAUX

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Population active								
Population active (en milliers)	15 316	15 588	15 847	16 110	16 579	16 959	17 182	17 343
Nombre total de personnes occupées (en milliers)	14 046	14 407	14 764	14 946	15 310	15 672	15 947	16 170
Hommes	7 613	7 797	7 974	8 036	8 184	8 348	8 481	8 595
Femmes	6 433	6 610	6 790	6 910	7 126	7 324	7 466	7 575
Pourcentage de travailleurs à temps partiel	18,8	18,4	18,1	18,1	18,8	18,9	18,5	18,3
Hommes	10,5	10,3	10,3	10,5	11,0	11,1	10,9	10,8
Femmes	28,6	27,9	27,2	27,0	27,7	27,9	27,2	26,8
Temps partiel involontaire	27,8	25,5	24,4	24,9	25,5	26,5	26,2	25,0
À la recherche d'un emploi à temps plein	8,7	7,8	6,5	6,7	7,0	7,9	7,5	6,8
Pourcentage de femmes occupées ayant un enfant de moins de 6 ans	61,2	62,6	63,2	63,7	64,5	65,1	66,6	67,2
Pourcentage de travailleurs autonomes	17,1	16,9	16,1	15,2	15,1	15,3	15,4	15,5
Pourcentage de personnes travaillant généralement plus de 40 heures par semaine	17,4	16,8	16,4	15,9	15,2	15,1	15,8	15,9
Pourcentage de travailleurs occupant un emploi temporaire ou contractuel	9,8	10,0	10,5	10,8	11,0	10,5	10,8	11,1
Pourcentage d'étudiants retournant aux études à temps plein et occupant un emploi pendant l'été	52,2	51,5	54,6	54,2	57,5	57,4	55,8	54,9
Pourcentage d'étudiants à temps plein occupant un emploi pendant l'année scolaire ¹	32,9	34,8	37,0	37,0	38,3	39,2	38,8	38,5
Taux de chômage (%)	8,3	7,6	6,8	7,2	7,7	7,6	7,2	6,8
Hommes de 15 à 24 ans	16,6	15,3	13,8	14,5	15,3	15,3	14,9	14,2
Hommes de 25 à 54 ans	7,2	6,5	5,7	6,3	6,8	6,6	6,1	5,8
Femmes de 15 à 24 ans	13,6	12,7	11,4	11,1	11,7	11,8	11,7	10,6
Femmes de 25 à 54 ans	6,9	6,3	5,8	6,0	6,2	6,3	5,9	5,7
Selon le niveau de scolarité								
Diplôme d'études secondaires ou moins	11,3	10,3	9,4	9,7	10,3	10,2	9,7	9,1
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	6,5	5,9	5,2	5,8	5,9	5,8	5,6	5,3
Diplôme universitaire	4,3	4,2	3,9	4,6	5,0	5,4	4,9	4,6
Scolarité								
Nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires (en milliers)	4 924	4 937	4 945	4 934	4 928	4 905	4 840	..
Nombre de diplôme d'études secondaires (en milliers)	164,9	166,6	282,8	282,8	290,2	308,7	287,0	..
Inscription à des études postsecondaires (en milliers)								
Collège communautaire, temps plein	403,5	408,8
Collège communautaire, temps partiel	91,4	85,4
Université, temps plein	580,4	593,6	607,3	635,6	675,5	735,6
Université, temps partiel	246	254,9	243,2	251,1	258,4	254,8
Niveau de scolarité des 25 à 54 ans (distribution en pourcentage)								
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	17,8	17,1	16,0	14,9	14,3	13,4	12,9	12,2
Diplôme d'études secondaires	20,7	20,8	21,1	20,7	20,9	20,1	20,1	20,3
Études postsecondaires partielles	8,1	7,9	8,2	7,8	7,7	8,1	8,0	7,0
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	34,0	34,0	33,6	34,9	34,9	35,3	35,8	36,0
Diplôme universitaire	19,5	20,2	21,0	21,7	22,2	23,1	23,3	24,4

1. Les étudiants de 15 à 24 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Centre de la statistique de l'éducation.



PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes* en classe

« Assumer son destin : perceptions de la maîtrise de sa destinée »

Objectifs

- Réfléchir à la signification de « maîtrise » et à la différence qu'elle peut avoir d'une personne à l'autre.
- Comprendre pourquoi le fait de se sentir maître de son destin peut influencer sur notre avenir.

Programmes d'études : Études sociales, études familiales, communications, préparation à la vie quotidienne

Enseignement en classe

1. Lisez « Assumer son destin : perceptions de la maîtrise de sa destinée ». Pourquoi la maîtrise est-elle importante et quels sont les facteurs qui contribuent au sentiment de maîtrise? Dans quelles circonstances pensez-vous qu'il est utile d'être parfaitement maître de la situation? Selon vous, que peut-il arriver aux personnes qui ne croient pas pouvoir changer des choses importantes dans leur vie?
2. L'un des thèmes émergents de cette étude est la « réciprocité », l'idée que le sentiment de maîtrise d'une personne peut être créé et maintenu dans une sorte de boucle de rétroaction. Il semble que la réussite soit nécessaire pour avoir le sentiment de maîtriser sa destinée, mais il peut aussi s'avérer nécessaire d'être maître de sa destinée pour réussir. Pensez-vous que cette affirmation est juste? Si elle l'est, cela signifie-t-il qu'« agir » ou « jouer un rôle » constitue un élément important de la maîtrise?
3. L'article montre que les jeunes gens affichent certains des niveaux les plus élevés sur l'échelle de maîtrise. Pourtant, l'adolescence est souvent une période où les jeunes se sentent très vulnérables par rapport aux actes et aux opinions des autres. Comment expliqueriez-vous le fort sentiment de maîtrise exprimé par les Canadiens vers la fin de l'adolescence?
4. Les Canadiens nés à l'étranger affichent des niveaux de maîtrise inférieurs à ceux des Canadiens nés au pays. L'article laisse entendre que les immigrants pourraient avoir une moins bonne maîtrise de leur destinée en raison de difficultés à intégrer le marché du travail. Toutefois, d'autres facteurs peuvent aussi miner leur confiance, par exemple des compétences linguistiques médiocres, l'isolement social ou même les traditions culturelles et les attentes. Comment peut-on aider les immigrants canadiens récents à améliorer la conviction qu'ils maîtrisent les événements de leur vie?
5. Quand les gens sont vraiment heureux, ils peuvent exprimer leur impression de se sentir « le roi du monde ». L'article permet de constater que plus les gens sont heureux, plus leurs niveaux de maîtrise sont élevés. Faites une liste de proverbes et d'expressions que les gens utilisent pour décrire leurs sentiments, et observez combien d'entre eux reflètent les caractéristiques associées à un sentiment de maîtrise.

Autres ressources utiles

Consultez les ressources par sujet à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/edu/teachers_f.htm.

Nota

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout autre article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Voyez le travail sous un angle différent!



Découvrez ce que les Canadiens font pour gagner leur vie et combien ils gagnent dans *L'emploi et le revenu en perspective*

Qu'y trouve-t-on?

L'emploi et le revenu en perspective présente les données et les recherches les plus récentes sur la situation de l'emploi et du revenu au Canada. Dans chaque numéro, vous trouverez des données essentielles, des articles d'actualité et des études sur des sujets importants tels que :

- les gains et revenus au Canada
- les habitudes de dépense et d'épargne
- l'équilibre travail-vie personnelle
- le vieillissement de la population active
- les tendances régionales de l'emploi
- les tendances liées au travail indépendant
- les changements technologiques touchant le milieu de travail
- ... et beaucoup d'autres sujets pertinents!

Certains décrivent *L'emploi et le revenu en perspective* comme une revue savante, tandis que d'autres préfèrent comparer cette publication à un magazine populaire. Tous s'entendent cependant pour dire que cette publication est indispensable pour les décideurs qui désirent se tenir au courant des dernières tendances du marché de l'emploi.

Ne manquez aucun numéro!

Faites-nous parvenir votre demande d'abonnement sans risque dès AUJOURD'HUI! Choisissez la publication mensuelle en format PDF ou HTML ou trimestrielle en version imprimée. Vous pouvez annuler votre abonnement en tout temps; nous vous rembourserons tous les numéros que vous n'aurez pas reçus. C'est garanti!

Édition imprimée paraissant tous les trois mois

Abonnement d'un an : 63 \$
Abonnement de deux ans : 100,80 \$ (**une économie de 20 %**)
Abonnement de trois ans : 132,30 \$ (**une économie de 30 %**)

Fichier HTML ou PDF à télécharger chaque mois*

GRATUIT

(*Remarque : Vous pouvez visualiser les numéros en format HTML ou PDF par internet seulement. Visitez le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca/francais/ads/75-001-XIF/order_2001_f.htm)

L'édition imprimée – Comment commander

PAR TÉLÉPHONE, sans frais	1 800 267 6677
PAR TÉLÉCOPIEUR, sans frais	1 877 287 4369
PAR COURRIEL	infostats@statcan.ca
PAR LA POSTE	Statistique Canada, Finance 6-H, immeuble R.-H.-Coats, pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Version imprimée : Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ par numéro. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$ par numéro. Les ministères et organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

Tendances sociales canadiennes

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'ABONNER À *TENDANCES SOCIALES CANADIENNES*, C'EST...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.ca

L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 \$. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur la version **gratuite** en ligne de *Tendances sociales canadiennes*.

